

LES CAHIERS DES DROITS DE L'HOMME

Les Droits de l'Homme sont-ils proclamés? - Oui
Sont-ils appliqués? - Non!

Revue bi-mensuelle paraissant le 10 et le 25

ABONNEMENTS

UN AN

| | |
|-----------------------|-------|
| France | 20.00 |
| Pour les Ligueurs . . | 15.00 |
| Etranger | 25.00 |

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

10, Rue de l'Université, PARIS VII^e

TÉL. FLEURUS 02-92

Directeur: Henri GUERNUT

PRIX DU NUMÉRO

1 fr.

Les Abonnements partent
du 1^{er} de chaque trimestre.

SOMMAIRE

ANNUAIRE OFFICIEL

DE LA

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

ANNÉE 1926

Bulletin de la Ligue des Droits de l'Homme

REVUE D'IDÉES POUR LE COMBAT.
REVUE DE COMBAT PAR LES IDÉES.

CATALOGUE

DES PUBLICATIONS DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

en vente au siège de la Ligue

Paris, 10, rue de l'Université (7^e arr.)

Aux Sections de la LIGUE et à toutes les organisations républicaines et démocratiques, la Ligue consent une remise de 30 0/0 sur les commandes d'au moins cinquante exemplaires de ses brochures. Toutes nos brochures sont vendues sans augmentation sur les prix d'édition.
Le texte des brochures marquées d'un astérisque a été publié dans les Cahiers des Droits de l'Homme.

VII. — NOS TRACTS

Les Déclarations des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Les statuts de la Ligue. Qu'est-ce que la Ligue (F. BUSSION) ?

Un hommage à la Ligue (ANATOLE FRANCE).

L'œuvre de la Ligue. Notes brèves (A. GUERIN).

Quelques interventions.

La Ligue et les Cheminots.

Libérez Goldsky (E. KAHN).

Les assurances sociales.

La R. P. Scolaire.

La nouvelle Loi des Loyers.

La Ruhr et les réparations.

Dix mois suffisent (Général SARRAIL).

Plus de Conseils de Guerre (Général SARRAIL).

L'Affaire Adam.

La Ligue en 1935 (H. GUERIN).

La Ligue des Droits de l'Homme consent un grand sacrifice matériel pour distribuer gratuitement ses tracts. Le papier et les frais d'impression coûtent effroyablement cher. Elle prie ses correspondants qui lui en demandent de vouloir bien contribuer à ses dépenses dans la plus large mesure où ils le pourront.

Adressez les commandes au siège de la Ligue des Droits de l'Homme, Paris 10, rue de l'Université, VII^e arr. (Téléphone : Fleurus 02-92).

J. JALLADIER, VINS

R. . NIMES 2039 (GARD)

Livre too gare de port et de droits gare destinataire, fût perdu, 16 litres délicieux vin blanc doux grenache, or prix de 120 fr. Echantillon gratuit, Vins rouges et blancs. Renseignements sur demande. Paiement après réception.

EN VENTE :

Histoire Sommaire de L'Affaire Dreyfus

Par M. Th. REINACH

1 Volume : 6 francs

En vente aux bureaux de la Ligue et dans les Librairies
(6 fr. 45 par la poste)

PETITES ANNONCES

Ligueurs ! fournissez-vous de préférence chez ceux qui nous aident, qui annoncent leurs produits dans nos colonnes. Ligueurs commerçants, fabricants, industriels, entrepreneurs, professeurs, médecins, avocats, faites vous connaître. Il y va de votre intérêt comme de celui des ligueurs en général et de notre revue. L'entraide ne doit pas être un vain mot. Confiez-nous vos annonces.

Les petites annonces sont payables d'avance à « La Publicité lucrative », 14, rue du Delta, à qui elles doivent être adressées. Prix de la ligne : 7 francs. 25 lettres et signes par ligne de 7.

LIVRES REÇUS

Albin Michel, 22, rue Huyghens :

Romain ROLLAND : *Le Jeu de l'Amour et de la Mort*, 7 fr. 50
A. MOUL-WEISS : *Madame et sa Bonne*, 3 fr. 50

Alean, 108, bd. St-Germain :

LE SENNE : *Introduction à la Philosophie*, 20 fr.
GOMBERT : *L'Assurance sociale sur la Vie*, 20 fr.

Association pour l'Enseignement, 85, rue Charlot :

Ch. GIDE : *Cours sur la Coopération au Collège de France*, 6 fr. 50.

Attinger, 30, bd Saint-Michel :

M. HELLO : *L'Écolière qui fut*.

Bloud et Gay, 3, rue Garancière :

La Cité Moderne et les transformations du Droit, 12 fr.

Bossard, 140, bd. Saint-Germain :

S. SLAWSKI : *L'accès de la Pologne à la mer*, 9 fr.

A. ESPINASSE : *Descartes et la Morale*, 2^e vol., 24 fr.

Brochure Républicaine, 24, rue Ernest-Renan :

J. PINELLE : *Créons l'École unique*.

Bureau International du Travail, 13, rue Laborde :

La Coopération dans la Russie des Soviets, 22 fr. 50.

Crès, 21, rue Fauteuil :

R. HAGGARD : *La Fille de la Sagesse*, 9 fr. 50.

Doin, 3, place de l'Odéon :

MOREUX : *Les Confins de la Science et de la Foi*, 2 vol., 20 fr.

Édition du Comité Algérie, 21, rue Cassette :

ROBER-RAYNAUD : *La Tunisie sans les Français*, 3 fr.

Éditions du Progrès Civique, 5, rue du Dôme :

G. RÉAU : *Les Crimes des Conseils de guerre* : 7 fr. 50

Éditions Snell, 14, rue de Lanery :

POTTECHER : *Un d'eux, nommé Jean*, 9 fr.

Éditions « La Fraternelle », 55, rue Pixéricourt :

S. FAURE : *Encyclopédie anarchiste*.

Figuière, 17, rue Campagne-1^{re} :

H. FORTIN : *La Bible des esprits libres*, 12 fr. 50.

M. PIA-BÉRIO : *Humaines*, 10 fr.

MÉTAS : *L'envers de la bête*, 9 fr.

Grasset, 61, rue des Saint-Pères :

Abel HERMANT : *Platon*, 10 fr.

Hachette, 79, bd. Saint-Germain :

SCHMIDT : *Les journées de juin 1848*, 5 fr.

H. CELARÉ : *Nos Sœurs des Harems*.

H. BOUQUET : *Initiation à la médecine*.

Humanité, 142, rue Montmartre :

La protection de la Mère et de l'Enfant, 0 fr. 40.

ZINOVIC : *Histoire du parti communiste russe*, 7 fr.

KAPLON : *La protection du travail*, 1 fr. 50.

Jouve, 15, rue Racine :

J. SHEPHEARD : *Fraulein Hilda*, 8 fr. 50.

Kra, 6, rue Blanche :

UNAMURO : *Vérités arbitraires*, 10 fr.

Larousse, 13-17, rue Montparnasse :

DE LAMARTINE : *Œuvres choisies*, 2 vol., l'un : 5 fr. 50.

Leroux, 28, rue Bonaparte :

CORSWANT : *Manuel d'histoire des religions*, 35 fr.

Lethielleux, 10, rue Cassette :

M. DUPORTAL : *De la Volonté*.

Librairie du Travail, 96, qual Jemmapes :

NGUYEN AI-QUOC : *Les procès de la colonisation française*.

Mercure de France, 26, rue de Condé :

G. DURAMEL : *La pierre d'Horeb*, 9 fr.

G. BONNEAU : *Albert Samain*, 9 fr.

FRANÇOIS JAMMES : *Ma France poétique*, 9 fr.

Fayot, 105, bd Saint-Germain :

M. MURET : *Le crépuscule des nations blanches*, 15 fr.

Flon-Nourrit, 8, rue Garancière :

RAYMOND PONGARÉ : *Le lendemain d'Agadir 1912 ; Les Balkans en feu, 1912*.

ANNUAIRE OFFICIEL DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

1926

LISTE DES FÉDÉRATIONS

ABRÉVIATIONS. — (P.) : Président; (P.-H.) : Président d'honneur; (V.-P.) : Vice-Président; (S.) : Secrétaire; (S.-A.) : Secrétaire adjoint; (S. T.) : Secrétaire trésorier. — Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre des membres cotisants au 31 décembre 1925 :

- Ain : (P.) GIRODET, agent voyer, rue d'Ypres, à Bourg.
Aisne : (P.) M. DOUCEDAME, 14, avenue de Breteuil, à Paris.
Alger : (P.) MOATHI, avocat, 5, rue Charras, à Alger.
Allier : (P.) DEFORGE, bd Jean-Jaurès, à Yzeure.
Alpes-Maritimes : (P.) GARINO, 93, rue Clemenceau, à Cannes.
Ardèche : (P.) REYNIER, professeur à l'Ecole Normale de Privas.
Ardennes : (P.) Jacques Bozzi, 11, avenue G. Gailly, à Charleville.
Ariège : (P.) DELPECH, ancien sénateur, à Varilhès.
Aube : (P.) COUTURIER, 11, rue Girardon, à Troyes.
Aveyron : (P.) MARTIN, directeur de la Station agronomique, Plateau de Caronilh, à Rodez.
Bouches-du-Rhône : (P.) LÉON BAYLET, professeur au lycée, 1, rue Camoin-Jeune, à Marseille.
Calvados : (P.) Georges ROGER, avocat, 55, rue Saint-Martin, à Caen.
Cantal : (P.) MÉYNIEL, adjoint au maire, à Aurillac.
Charente : (P.) Docteur FRUILLET, à Villefagnan.
Charente-Inférieure : (P.) NAUDON, directeur, Ecole Réaumur, à La Rochelle.
Cher : (P.) MANCEY, instituteur en retraite, 2, rue Mazargan, à Bourges.
Constantine : (P.) CIANFARINI Dominique, directeur d'école, à Philippeville.
Côte-d'Or : (P.) BENELLI, avocat, 29, cours du Parc, à Dijon.
Côtes-du-Nord : (P.) BULLEAUD, 4 bis, bd Thiers, à St-Brieuc.
Creuse : (P.) AUCLAR, employé des Postes, route de Paris, à Guéret.
Dordogne : (P.) YVON DELBOS, 1, rue d'Hautefeuille, à Paris.
Doubs : (P.) Alfred BAINIER, avocat à Montbéliard.
Drôme : (P.) FAUCHER, professeur d'école normale, 3, rue Fullton, à Valence.
Eure : (P.) LEVASSEUR, 3, rue de l'Echo, à Louviers.
Eure-et-Loir : (P.) PEURET-HATTON, 70, Grand-Faubourg, à Chartres.
Gard : (P.) Jules CHARDON, 2, rue Guizot, à Nîmes.
Haute-Garonne : (P.) Gaston MARIN, 12, rue Benjamin-Constant, à Toulouse.
Gironde : (P.) L. VICTOR-MEUNIER, 49, rue Baysellance, à Bordeaux.
Hérault : (P.) FIEU, 4, rue de l'Angel, Béziers.
Ille-et-Vilaine : (P.) KANTZER, 15, rue Martenot, à Rennes.
Indre-et-Loire : (P.) ARON, 23, rue Jehan-Pouquet, à Tours.
Isère : (P.) ESMONN, prof., villa des Fauvettes, à La Tronche.
Landes : (P.) Emile LABEYRIE, à Aire-sur-Adour.
Loire : (P.) A. SEROT, 6, rue Gambetta, à Roanne.
Loire-Inférieure : (P.) GUIHARD, instituteur, 70, rue Saint-André, à Nantes.
Loiret : (P.) GUBOTAL, 110, Faubourg-Saint-Jean, à Orléans.
Lot-et-Garonne : (S.) Marius ALBERT, 7, rue Montesquieu, à Agen.
Maine-et-Loire : (P.) Gaston PARÉ, 34, rue du Cornet, à Angers.
Manche : (P.) Isaïe GAUTIER, 34, rue de la Constitution, à Avranches.
Marne : (P.) GUEU, 21, rue d'Alger, à Châlons-sur-Marne.
Marne (Haute-) : (P.) MANS, professeur au lycée de Chaumont.
Mayenne : (P.) TERRIER, professeur au lycée, route de Costé, à Laval.
Meurthe-et-Moselle : (P.) SAVIGNAC, 3, rue Léopold-Lallement.
Morbihan : (P.) Jean LETTRY, 16, Cours de la Bôve, à Lorient.
Moselle : (P.) Laurent MASCLIER, 32, rue du Coëtiosquet, à Metz.
Nièvre : (P.) LEDRAPPIER, 50, rue de Paris, à Nevers.
Nord : (P.) COLIERT, 60, rue de la Chaude-Rivière, à Lille.
Oise : (P.) Jean AUBREZ, instituteur, à Saint-Maximin.
Oran : (P.) Docteur JASSENON, 9, rue d'Arzew, à Oran.
Orne : (P.) SILVESTRE, 2, rue de la Poterie, à Argentan.
Pas-de-Calais : (P.) LENOIR, 5, rue de Théroüanne, à Saint-Omer.
Puy-de-Dôme : (P.) François DIONNET, 1, rue Artaud-de-Blanval, à Clermont-Ferrand.
Pyrénées (Hautes-) : (P. S.) LACOSTE, 10, rue Lorty, à Bagnères-de-Bigorre.
Pyrénées-Orientales : (P.) CALVET, vérificateur des Poids et Mesures, à Prades.
Rhin (Haut-) : (P.) Docteur KAYSER, avenue de la République, à Colmar.
Rhône : (P.) Marius MOUTET, député du Rhône.
Saône (Haute-) : (P.) RIGOBERT, 4, Faubourg-de-Vesoul, à Lure.
Saône-et-Loire : (P.) Docteur F. BRESSON, 3 bis, rue de Lyon, à Mâcon.
Sarthe : (P.) LAINÉ, 95, rue Prémartine, au Mans.
Savoie : (P.) VERDEAUX, 5, place du Palais-de-Justice, à Chambéry.
Savoie (Haute-) : (P.) Hippolyte CURRAL, avocat, à Bonneville.
Seine : (S.) CAILLAUD, 67, avenue de la Source, à Nogent-sur-Marne.
Seine-et-Marne : (P.) Noël, 133, boulevard Voltaire, à Paris.
Seine-et-Oise : (P.) F.-J. BIVERT, maire, place Renault, à Epinay-sur-Orge.
Seine-Inférieure : (P.) ROUMY, professeur au collège d'Eu.
Sèvres (Deux-) : (P.) HÉRY, sénateur, maire de Bressuire.
Somme : (P.) Fernand BERTAUX, 152, boulevard de Châteaudun, à Amiens.
Tarn : (P.) JAU, rue de la Madeleine, à Albi.
Var : (P.) COULET, adjoint au maire de Toulon.
Vaucluse : (P.) A. VALABRÈGE, 16, rue Arnaud-de-Fabre, à Avignon.
Vendée : (P.) JOINT, 7, rue Victor-Hugo, à La Roche-sur-Yon.
Vienne : (P.) MAURICE, 15, rue des Ecoissais, à Poitiers.
Vosges : (P.) Marc RUCART, rédacteur en chef de la République des Vosges, à Epinal.
Yonne : (P.) HAMELIN, sénateur, à Joigny.
Maroc : (P.) LABOICHE, école de la Tour Hassan, à Rabat.
Rhinanie : (P.) BANTHELEMY, professeur, lycée français de Mayence, S. P. 77.

LISTE DES SECTIONS

Ain

AMBERIEU-EN-BUGEY : (P.) Alfred ROSERAT, 44, rue de Rosier (27).
 ARANC : (P.) Marius-Julien SAVEY, marchand de bestiaux (43).
 BAGÉ-LE-CHÂTEL : (P.) Louis TOUTON, maire de Replonges (54).
 BELIGNAT : (P.) Joseph GOURMAND, propriétaire (36).
 BELLEGARDE : (P.) Louis CLÉMENT, à Musineux (405).
 BELLEY : (P.) Arthur MARET, instituteur honoraire à Virignin (68).
 BOURG : (P.) GIRODET, agent-voyer, rue d'Ypres (67).
 CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE : (P.) Eugène DUBOIS, professeur, E. P. S. (46).
 COLONGES : (P.) Charles-François LEVRIER, instituteur en retraite à Greney, par Péron (94).
 CALOZ : (P.) SERPOLLET, employé P.-L.-M. (16).
 DIVONNE-LES-BAINS : (P.) Paul MUSY, hôtelier (109).
 GEX : (P.) Benoît GUYON, percepteur (101).
 HAUTEVILLE : (P.) L. GUILERMET, hôtelier, à Cormoranche (61).
 LAGNIEU : (P.) Francisque SERDAN, quincaillier (72).
 MEXIMIEUX : (P.) François COMTE, marchand de grains (34).
 MEZÉRIAT : (P.) BLANCHET, instituteur en retraite (56).
 MIRIBEL : (P.) Joseph BRESSOU (70).
 MONTREUIL : (P.) J. MARTELL, vétérinaire (34).
 NANTUA : (P.) Camille ROZIER, industriel et maire (105).
 ONONNAZ : (P.) PÉCHOUX, conseiller municipal (74).
 PONT-D'AIN : (P.) Joseph ROLLET, sabotier (42).
 PONT-DE-VEYLE : (P.) Henri BINAUD, à Saint-Jean-de-Veyle (40).
 PRIEZ-VILLETTE : (P.) Laurent FERRAND, notaire (50).
 SATHONAY-CAMP : (P.) ROBERT, à Sathonay-Village (60).
 SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY : (P.) Docteur TEMPORAL (52).
 DEUX-SYSSSEL : (P.) Docteur C. TRUFFET, à Sysssel (103).
 TENAY : (P.) Albert DOREL, négociant, rue de la Gare (62).
 THOISEY : (P.) PIRON, maire de Saint-Didier-sur-Chalaronne (35).
 TRÉVOUX : (P.) Léon FOURNET, industriel à Jassans (59).
 VILLARS-LES-DOBES : (P.) BUTILLON (22).
 VILLERSVERVURE : (P.) BOUVARD, négociant à Ceyzériat (6).
 VIRIEU-LE-GRAND : (P.) Charles LEMAISON, boulanger (53).
 VONNAS : (P.) BERNARD, instituteur retraité (118).

Aisne

ANIZY-LE-CHÂTEAU : (P.) Charles LEMAIRE, huissier (120).
 AUBENTON : (V.-P.) M. HENNAUX, à Brunehamel (123).
 BEAUREVOIR : (P.) BOCCLET, industriel (4).
 BELLEGLISE : (P.) Edmond BOURSRY, maire (8).
 BOHAIN : (P.) Edmond SAVARY, négociant, Grand-Place (266).
 BRAINE : (P.) Georges ROBINEAU, conseiller d'arrondissement (60).
 LA CAPELLE : (P.) Amédée DUCHÊNE, propriétaire (51).
 CHARLY : (P.) BILARD, maire à Romény (49).
 CHÂTEAU-THIERRY : (P.) BLODELU, 2, avenue d'Essonnes (126).
 CHAUNY : (P.) BUGENCOURT, rue du Port-Royal.
 COINCY-L'ABBAYE : (P.) Clément CESSON, propriétaire (10).
 CONDÉ-EN-BRIE : (P.) Fernand BEAUCAN, instituteur (83).
 CRÉCY-SUR-SERRE : (P.) BONNOS, ancien maire (90).
 ESSIGNY-LE-PETIT : (P.) Louis ROLLET, industriel (119).
 ESTRÉES : (P.) Léon GRANCHON, maire (22).
 LA FÈRE-EN-TARDENOIS : (P.) JOXE (71).
 LA FÈRE-TERGNIER : (P.) DELVALLÉE, huissier (269).
 FOLEMBREY : (P.) Jules NAVARRE, commerçant (65).
 GOUY, par Le Catelet : (P.) Myrtil THOMAN, métreur (17).
 GUISE : (P.) ANCELIN, à Vadencourt (89).
 HIRSON : (P.) Alphonse LEFÈVRE, 50, rue de la Chapelle (216).
 JEANCOURT : (P.) THÉRY, négociant (63).
 LUSY : (P.) Auguste CAREPHTER, maire et négociant (55).
 LÉON : (P.) J.-T. MORET, ingénieur, 37, rue Lenain (321).
 MENEVREY : (P.) FILLON, maire (51).
 MONCEAU-LE-NEUF : (P.) Joseph COBER, directeur de la Compagnie des Phosphates.
 MOY : (P.) PERRI, maire (27).
 NAUROY : (P.) Léon RICHER-RÔSQUET, adjoint au maire (35).
 NEUFHÔTEL : (P.) Ernest CHOLLER, à la Malmaison, par Amifontaine (115).
 NEUILLY-SAINT-FRONT : (P.) Augustin CHIREUX, vérificateur des C. I. (77).

Nouvion-en-Thiérache : (P.) BURDANT, directeur de Laiterie (70).
 NOYALES : (P.) DECAUX, à Macquigny (41).
 ORIGNY-SAINTE-BENOÎTE : (P.) Henri Moisson, industriel, rue du Thyl (38).
 PLONION : (P.) Arnold PETIT, médecin (43).
 SAINT-MICHEL : (P.) Albert AUBERT, maire (76).
 SAINT-QUENTIN : (P.) DUTILLEUL, comptable, adjoint au maire, 18, rue des Glatiniers (104).
 SAINS-RICHAUMONT : (P.) Georges-Louis BAUDEUX, architecte, rue de l'Eglise (21).
 SÉRY-LES-MÉZÈRES, par Ribemont : (P.) DERELLY, instituteur en retraite (33).
 SISSONNE : (P.) Albert BOUCHER, constructeur à Saint-Erme-Outre et Ramécourt (38).
 SOISSONS : (P.) MUZZART, géomètre, conseiller d'arrondissement (65).
 VAILLY-SUR-AISNE : (P.) BEZANÇON, maire de Soupir (58).
 VERMAND : (P.) Georges GRY, maire à Vaux, par Etreillers (105).
 VENDEUIL : (P.) Georges PRAT, maire (54).
 VERVINS : (V.-P.) Jules BEGART, conseiller municipal, place de l'Hospice (18).
 VILLERS-COTTERETS : (P.) BARAQUIN, route de Soissons (94).
 WASSIGNY : (P.) Jules DELGRANGE, agent-voyer (11).

Alger

ALGER : (P.) BAYONNE, receveur des P. T. T., rue de Strasbourg (260).
 AUMALE : (P.) Marius TOLON, coiffeur, Grande-Rue (18).
 BEN-YEMM : (P.) LECHAN, instituteur (103).
 BERTONAGHIA : (P.) A. DEZORI, directeur du Pénitencier agricole (29).
 BLIDA : (P.) TExIER, avocat, 1, rue Carnot.
 GHARDAÏA : (P.) LAPOHRE, directeur d'école (20).
 HUSSEIN-DEY : (P.) Sauveur CHAGOUT, médecin (76).
 LGHOUAT : (P.) Jean DANFLOU, maître-forgeron (3).
 MAISON-CARRÉE : (P.) Lucien DAYAN, pharmacien (34).
 MÉDÉA : (P.) CHATANAY, directeur d'école (75).
 MILIANA : (P.) César BEN DANOU, vétérinaire (51).
 ORLÉANSVILLE : (P.) Auguste CASSAGNE, vétérinaire ().
 REIBELL : (P.) Paul POUGET, receveur des P. T. T. (16).
 TENIET-EL-HAAD : (P.) Antoine-L. DOLLINGER ().

Allier

CHANTELLE : (P.) Camille CARTE, instituteur en retraite, avenue de la Gare (46).
 COMMENTRY : MAZUEU, rue du Commerce (44).
 GANNAT : (P.) BARTHES, receveur des Postes, à Châtel-Guyon (63).
 MONTLUÇON : (P.) MENUT, rue Lakanal (178).
 MOULINS : (P.) GERVI, instituteur honoraire, rue Labresse (160).
 LA PALISSE : (P.) Auguste COCHE, maire (62).
 SAINT-BONNAT-TRONÇAIS : (P.) Lucien DEBEAN, entrepreneur de transports (20).
 SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE : (P.) François JONVENÇON, professeur adjoint E. P. S., rue de Reims (121).
 TRONGET : (P.) Jules LOISEAU (63).
 VARENNES-SUR-ALLIER : (P.) VILLETTE, receveur ruraliste, rue du Champ-de-Foire (73).
 VICHY : (P.) PATRICE, Pharmacie du Parc (66).

Alpes (Basses)

ANNOT : GASTINEL, chirurgien-dentiste (16).
 BARCELONNETTE : (P.) Frédéric MASSOT, cafetier.
 DIGNE : (P.) Emile BLANC, contrôleur des Douanes, aux Sièges (38).
 PUISSOISSON : (P.) Adrien BRUNET, négociant (8).
 SISTERON : (P.) Joseph TURCAN, rentier (43).

Alpes (Hautes)

ARGENTIÈRE (L.) : (P.) Charles TRABCHAT, chef de service, entreprise Planche (71).
 BRIANÇON : (P.) Jules SEGLER, principal au Collège (30).
 GAP : (P.) Auguste GRAS, agent voyer principal, 3, avenue Lesdiguières (85).
 LE QUEVRAS : (P.) L. IMBARD, inspecteur adjoint des Eaux et Forêts, à Aiguilles (17).
 SAINT-BONNET : (P.) Alphonse AMAR, rentier (50).
 SAINT-FIRMIN : (P.) FAURE, greffier de paix (27).
 VEYNES : (P.) AUBIN, propriétaire (2).

Alpes-Maritimes

Antibes : RAVISSON-MOLLIER, route de Saint-Claude (71).
 Beausoleil : (P.) Marius JOLY, 28, rue de Bellevue (70).
 Cannes : (P.) GARINO, professeur, 93, rue Clemenceau (95).
 Cannet (Le) : (V. P.) EHRET, à Souillard (6).
 Drap-Cantaron : (P.) Louis GANTIA, comptable (73).
 Grasse : (P.) G. LIEURE, pasteur, bd Emile-Zola (62).
 Lantosque : (P.) Paul-Camille GASTAUD, agriculteur à St-Colomban.
 Menton : (P.) François GAZIELLO, maire de Castellar (30).
 Nice : (P.) Raymond MILHAUD, 40, rue Gieffredo (240).
 Saint-Martin-Vésubie : (P.) Pierre BRANDOUY, brigadier des Douanes (36).
 Sospel : (P.) Elie COULET, conducteur des Ponts et Chaussées (28).
 Trinité-Victor (La) : (P.) Joseph MARS, industriel (62).
 Vençe : (P.) BARESTE, commerçant (35).

Ardèche

Albon d'Ardèche : (P.) Elie BERTHAUD, facteur receveur (22).
 Alboussièrre : (P.) DESOURS, instituteur en retraite.
 Andance : (P.) Hubert NIVON, confectionneur (35).
 Annonay : (P.) BOURETTE, professeur, Ecole Mallevial (50).
 Aubenas : (P.) LAPIERRE, instituteur honoraire (93).
 Boffres : (P.) Germain GARDE, maire (22).
 Bourg-Saint-Andéol : (P.) Daniel ANE, professeur E.P.S. (31).
 Cheylard (Le) : (P.) Alfred LAUROX, receveur des C. I. (67).
 Dunière : (P.) Elie SALLES, cultivateur (88).
 Joyeuse : (P.) Gustave JALLES, pharmacien (16).
 Lalevade-d'Ardèche : (P.) Bourgeois, fabricant de chaussures.
 Lamastre : (V.-P.) MOREL, rue Olivier-de-Serres (40).
 Les Ollières : (P.) Auguste BÉRAUD, propriétaire (49).
 Mayres : (S.) Jules BOULENC (17).
 Privas : (P.) Elie REYMER, professeur Ecole Normale (91).
 Saint-Agrève : (P.) Philémon FAYAT, à Lichessol, par St-Agrève (105).
 Saint-Just-d'Ardèche : (P.) Emile CROUZET, instituteur (33).
 Saint-Peray : (P.) Amis, directeur d'école en retraite (140).
 Saint-Vincent-de-Barres : (P.) David SALLES, propriétaire (28).
 Teil (Le) : (P.) Franck DELARBE, négociant à Alba (73).
 Tournon : (P.) MARCILLE, receveur des Finances (42).
 Vallon : (P.) Franck CHANTE, industriel (45).
 Vals-les-Bains-Labezière : (P.) Tiburce DUBROCARD, négociant à Vals-les-Bains (20).
 Vans (Les) : (P.) Adrien VIELEAUX, notaire (30).
 Vernoux : (V.-P.) Mlle Elisa ROBERT, institutrice (58).
 Voûté-sur-Rhône (La) : Paul VERARD, voyageur de commerce (100).

Ardennes

Amagne-Lucquoy : (P.) BERNIER, instituteur retraité à Lucquoy (17).
 Athizennes : (P.) Louis COUTIER, maire, négociant (33).
 Buzancy : (V.-P.) Charles MARTIN, entrepreneur (25).
 Carignan : (P.) Louis FEDERSMEL, tanneur (108).
 Challerange : (P.) Charles FOURBAUX, à Savigny (43).
 Charleville : (P.) Bozzi, 11, avenue G.-Gailly (221).
 Château-Portien : (P.) Lemoine, conseiller général (103).
 Flize : (P.) Théo, maire de Dorn-le-Mesnil (60).
 Funay : (P.) SERVAY, retraité à Haybes (172).
 Givet : (P.) Paul CAVALLER, maire, ingénieur, 50, rue du Luxembourg (141).
 Mézières : (P.) Héchemann, docteur, rue de l'Eglise (87).
 Monthermé : (P.) Léon BOSQUET, maire de Château-Régnault (92).
 Mouzon : (P.) LAGNIER, maire, industriel (40).
 Novion-Portien : (P.) Théophile POUPART, à Saulas-Monclin (22).
 Raucourt : (V.-P.) HOREMANS, conseiller municipal à Remilly (40).
 Renwez : (P.) Docteur ETIENNE (29).
 Rehél : (P.) P. PREVOST, directeur E. P. S. (113).
 Rocroi : (P.-H.) PHILPROTEUX, député (74).
 Rumigny : (P.) Jules PHILIPPOU, instituteur en retraite, à Aousté (63).
 Sedan : (P.) Francisque DALBOY, avoué, avocat, 6, rue de la Poste (200).
 Siermy-le-Petit : (P.) Paul LESAGE (30).
 Siermy-l'Abbaye : (P.) Marceau VALTIER, maire (23).
 Vouziers : (P.) Henry GUELLOT, avocat (40).

Ariège

Ax-les-Thermes : (P.) Jean PENNY, retraité (41).
 Castillon : (P.) Louis AYME, perceveur (22).

Foix : (P.) GORON, professeur Ecole Normale (50).
 Pamiers : (P.) Léon GAY, professeur, rue du Quatre-Septembre (5).
 Savertun : (P.) Etienne BOMBAN, retraité à Montaut, par Le Vernet (17).
 Tarascon : (P.) Paul DENJEAN, instituteur en retraite (42).

Aube

Arcis-sur-Aube : (P.) Louis DROUOT, libraire, 9, place d'Armes (72).
 Bar-sur-Aube : (P.) Eugène MAURY, instituteur (180).
 Bar-sur-Seine : (P.) Eugène LALLEMANT, industriel, rue Thiers (67).
 Brienne-le-Château : (P.) Louis ROSIÈRES, retraité, à Brienne-la-Vieille (190).
 Chaource : (P.) Jules REGNIER, propriétaire (30).
 Clairvaux : (P.) Ernest BOULOIS, employé à Longchamp-sur-Aujon (60).
 Romilly-sur-Seine : (P.) Augusta HOMON, négociant (159).
 Troyes : (P.) GRANDJEAN, instituteur, cours Jacquin (179).

Aude

Bize : (P.) FRANCK, maire (69).
 Capendu : (S.) BONNET, instituteur à Comigne (25).
 Carcassonne : (P.) Pierre VALMÈRE, 2, square Gambetta (130).
 Castelnaudary : (P.) DEGRAVE, avoué, 33, rue de la Mairie (127).
 Castetel : (P.) Laurent ARTHEZ, propriétaire (14).
 Couiza : (P.) Emile ROCHE, médecin (30).
 Coursan : (P.) Paul YRAC, route de Salles (51).
 Lezignan : (P.) Georges MONTAGNE, commerçant (30).
 Marseillette : (P.) Armand GUILHEMIN, viticulteur (13).
 Montlaur : (P.) Marius VAGUIER, propriétaire (11).
 Moux : (P.) Ernest FABER, maire (60).
 Narbonne : (P.) Eugène MONTOL, 30, bd Gambetta (315).
 Peyriac-sur-Mer : (P.) E. BARBIER, instituteur (25).

Aveyron

Camarès : (P.) COUTANT, perceveur (11).
 Capdenac : (P.) BONNET, maire, 1, rue de la République (69).
 Cornus : (P.) SALVAN, président de Chambre, Cour d'appel de Montpellier (26).
 Cransac : (P.) BRESSIÈRE, maire (35).
 Decazville : (P.) FROMENT, teinturier, rue de la Gare (74).
 Millau : (P.) BAUD, 24, avenue Gambetta (80).
 Montbazens : (P.) ESCUDIÉ, adjoint au maire (11).
 Najac : (P.) Elie SEGONS, charbon au faubourg (6).
 Rieupeyroux : (P.) Docteur DEBAR (30).
 Rignac : (P.) Louis ESTVALLS, gérant de l'Union (30).
 Rodez : (P.) MARTIN, directeur de la Station agronomique, plateau de Caronie (105).
 Saint-Affrique : (P.) Docteur JACOB (48).
 Séverac-le-Château : (P.) François ARIC, chef de train (62).
 Tournemire : (P.) René ARQUIER, chef de bureau des litiges, Compagnie du Midi (60).
 Villefranche-de-Rouergue : (P.) Armand LAURET, instituteur (59).

Belfort (Territoire de)

Belfort : (P.) Docteur Lévy, 23, faubourg des Ancêtres (215).
 Beaucourt : (P.) Charles MAILLARD, rue de Saint-Dizier (152).
 Delle : (P.) MAREY, vérificateur des Douanes (62).
 Rougemont-le-Château : (P.) Eugène VILLEMANN, négociant (19).

Bouches-du-Rhône

Aix-en-Provence : (P.) MALAN, impasse Malakoff (64).
 Arles : (P.) Léon ESMOIT, 33, boulevard Sadi-Carnot (49).
 Aubagne : (P.) Jean Tocci, retraité P.-L.-M. (46).
 Ciotat (La) : (P.) Mme TOURNIER (70).
 Châteaurenard : (P.) Jules POULHON, expéditeur, rue des Ecoles (65).
 Grans : (P.) TROUILLARD, secrétaire de mairie (20).
 Graveson : (P.) Paul TEMPIER (50).
 Marseille : (P.) Elisée AGRANER, 3, rue des Pâtisseries (1959).
 Martigues : (P.) Edmond BRIOTE, négociant, 7, Quai Rivo-Neuve (20).
 Miramas : (P.) Raoul CAPRADA, secrétaire général de mairie, avenue d'Arles (30).
 Mourès : (P.) Albert REVEL (19).
 Port-de-Bouc : (P.) Henri ANDRÉ, retraité (27).
 Salon : (P.) CÉSAR, instituteur (30).
 Saint-Rémy : (P.) D. MILHAUD, négociant (70).
 Tarascon : (P.) PARADIS, avocat (63).

Calvados

Bayeux : (P.) P. GODAL, rédacteur en chef au *Journal de Bayeux*, 27, rue Larcher (39).
Caen : (P.) VERGER, huissier, 14, rue Basse (129).
Douvres : (P.) Alphonse LÉGAT, hôtelier à Louvres-la-Dé-livrande (18).
Falaise : (P.) Gustave GAMBIE, place Saint-Gervais (75).
Isigny : (P.) Boutros, conseiller général, maire (8).
Jort : (P.) René LUCE, inspecteur d'assurances, « Les Til-leuls », à Sassy, par Jort (17).
Lisieux : (P.) Albert DEGRENNE, médecin, 51, bd Carnot (121).
Livarot : (P.) Le BARBIER, contremaitre, rue Marcel-Gambier (16).
Méziun : (P.) Georges GUILLETTE, maire (15).
Trouville-sur-Mer : (P.) Amand BIAS, entrepositaire, rue des Ecoles (20).
Vire : (P.) LELÈVRE, adjoint au maire de Neuville (78).

Cantal

Aurillac : (P.) COURCHINOX, professeur au lycée, 5, rue de la Gare (77).
Massiac : (P.) Jean DELRIEUX, maréchal des logis, chef de gendarmerie, en retraite (25).
Mauriac : (P.) Paul-Emile LESGURE, notaire (30).
Murat : (P.) Docteur DURAND-PESCHAUX, maire de Lacha-pelle-Allagnon (140).
Saint-Flour : (P.) Jean BASTIE, professeur au Collège (90).
Seignès : (P.) Louis BROUSSE, instituteur honoraire, à Farensoil, par Champagnac (68).
Salers : (P.) Léonard JARRIGE, huissier (66).
Vic-sur-Cère : (P.) Victor DEGOUL, huissier (24).

Charente

Angoulême : (S.) M. GRAUD, géomètre, 52, avenue Gam-betta (190).
Baignes : (P.) Charles SCHMIT, pasteur (20).
Barbezis : (P.) Ducroix, pasteur, 22, avenue de la Gare (26).
Brossac : (P.) Jean CHEVALIER, négociant à Bois-Brete (87).
Cellefrouin : (P.) François GRAVELAT, propriétaire, maire (22).
Chalais : (P.) Édouard Marois, propriétaire à Sainte-Marie (42).
Charmant : (P.) Alphonse LUCAS, propriétaire (45).
Châteauneuf-sur-Charente : (P.) André DESCOFFRE, doc-teur en pharmacie (151).
Cognac : (P.) Léon CELLIER, avocat, rue du Pérat (572).
Jarnac : (P.) André ROYER, négociant (208).
Loubert : (P.) Amédée MICHAUD (3).
Malaville : (P.) Yves DELAFAYE, propriétaire à Chadeuil (54).
Mansle : (P.) Gabriel ROCHER (24).
Montmoreau : (P.) SILON, négociant (50).
Montignac : (P.) René GOUNIN, propriétaire (63).
Nersac : (P.) René THIBAUD, mécanicien (41).
Rocheffoucault (La) : (P.) Jean SENELLE, négociant (219).
Rouillac : (P.) Paul LAPLAIGNE, maire, propriétaire à Vaux-Rouillac (87).
Roussines : (P.) Louis DELAGE-DAMON, adjoint au maire (49).
Ruille : (S.) F. GOUMAIN, rue du Gaz (66).
Ruffec : (P.) Docteur FAYS (112).
Saint-Front : (P.) Augustin GAUTHIER (57).
Saint-Séverin : (P.) DAVID, propriétaire (7).
Tache (La) : (P.) GOUNIN (12).
Tusson : (P.) Docteur AUGER (13).
Villedaguan : (P.) FEUILLET, médecin (158).
Villedors-Lavalette : (P.) Albert MOTHE, conseiller gé-néral (5).

Charente-Intérieure

Aigrefeuille-le-Thou : (P.) MÉTAYER, propriétaire, Le Ché-ron, gare Aigrefeuille-le-Thou (67).
Aigrefeuille-d'Annis : (P.) Charles RENAUD, maire, con-seiller d'arrondissement (30).
Andilly-les-Marais : (P.) Alexandre COULLAUD, maire (41).
Angliers : (P.) Ferdinand MOREAU, conseiller municipal (24).
Ars-en-Ré : (P.) Jean GOURDON (50).
Arvert : (P.) Clément HUBARD, pasteur (80).
Aulnay : (P.) Jules POTROK, quincaillier (73).
Aumagne : (P.) Marcel COMMO, cultivateur (68).
Ballon : (P.) Valentin FORT, maire (13).
Beauvais-sur-Matha : (P.) Ulysse QUÉRON, maire à Bres-don (16).
Bédanne : (P.) DEMMIER, instituteur, à Bussac-la-Forêt (42).

Benon : (P.) Grégoire PETIT (32).
Beurlay : (P.) Ernest HERMAND (37).
Boissé-Marsais : (P.) Armand BEAUMONT, instituteur ho-noraire (4).
Bourcefranc : (P.) LIÈVRE (40).
Burie : (P.) Georges BELLUTEAU, maire (48).
Cercoux : (P.) Kléber HÉRAUD, instituteur (113).
Chaillevette : (P.) Emile TESSIER (54).
Chambon : (P.) Joseph BROCHET, sabotier (23).
Charron : (P.) CHAIGNEAU (33).
Château-d'Oleron : (V.-P.) Edmond ALZEU, médecin (179).
Châtelain : (P.) Alexis NICOLAS, rentier, rue de Par-thenay (55).
Chevanceaux : (P.) Alexandre LALIVE, maire (48).
Clérac : (P.) Charles GIRARD, maire (45).
Courde-sur-Mer (La) : (P.) Honoré BAULLON fils (50).
Cozes : (P.) Philippe FILLETAU (15).
Eguille (L') : (P.) André GEORGET, ostréiculteur (49).
Essards (Les) par Saint-Porchaire : (P.) MARTIN (16).
Étaules : (P.) TEXIER (75).
Ferrières : (P.) Albert GAUTIER, maire (37).
Forges : (P.) Jules BRAUD, maire (34).
Fouas : (P.) Jean CHAUVET, médecin, bd Allard (29).
Gay : (P.) Maurice PÉLON, cultivateur (57).
Gemozac : (P.) Docteur SOUTÉ (82).
Jonzac : (P.) Docteur DUCOÛA, place du Château (134).
Landrais, par Ardillières : (P.) Léon GRERD, commer-çant (49).
Marans : (P.) Jean PIVETEAU, conseiller général (168).
Marennes : (P.) HAY, professeur (102).
Matha : (P.) FALLELOUR, maire de Gibourne.
Médis : (P.) Isaac COMTE, maire (30).
Migron : (P.) Casimir PÉRAT (62).
Mirambeau : (P.) Gaston CHARNIER, maire, à Saint-Dizant-du-Bois (120).
Montendre : (P.) J.-Jacques DARVOIRE, avenue de la Ré-publique (68).
Mornac-sur-Seudre : (P.) Charles JOUET, ostréiculteur (43).
Montagne-sur-Gironde : (P.) Jacques MAURIN, pasteur (60).
Mornac-sur-Seugne : (P.) BRUNELÈRE, à Clion-sur-Seugne (43).
Neuville : (P.) J.-A. CHAIGNEAU, propriétaire (117).
Néré : (P.) Charles FRAGAUD, docteur en médecine (52).
Nuillet-d'Annis : (P.) Gaston PALLIER, instituteur hono-raire (38).
Pisany : (P.) Maxime LEBLANC, instituteur (94).
Pons : (P.) MARRASSE, rue Saint-Vivien (131).
Port-l'Abbé-d'Arnoult : (V.-P.) Jules DAUNAS.
Port-d'Envaux : (P.) Léopold ROBNET, école publique de Port-à-Clou (52).
Puyravault : (P.) Fernand NAVEAU.
Ronde (La) : (P.) Constant GUÉRET, instituteur honoraire (17).
Rocheffort-sur-Mer : (P.) Pierre FLOTTE, professeur au lycée (248).
Rochelle (La) : (P.) DELOUCHE, 17, rue Amiraud (411).
Royan : (P.) Louis BOULEAU, villa « Luc Maumadel », rue Coopérative (147).
Saint-Agnant-les-Marais : (P.) Germain BONNET, con-seiller d'arrondissement (46).
Saint-Fort-sur-Gironde : (P.) Maurice CHASTAND, négo-ciant (120).
Saint-Genis-de-Sainlonge : (P.) PASSET (25).
Saint-Hilaire-de-Villefranche : (P.) Fernand BOUET, con-seiller général, à Moulin-Brun (49).
Saint-Jean-d'Angély : (P.) Albert TEXIER, industriel, rue de Chizé (250).
Saint-Jean-de-Liversay : (P.) Félix AUCHER, médecin (35).
Sainte-Marie-de-Ré : (P.) Aimé PELLETER (43).
Saint-Martin-de-Ré : (P.) Eugène COGNAC (66).
Saint-Porchaire : (P.) A. VALET (35).
Saint-Sauvant : (P.) Gustave BARRAUD (24).
Saint-Savinien : (P.) FORT, facteur enregistreur (81).
Saint-Xandre : (P.) Louis PENEAUD, médecin (30).
Saintes : (P.) RAISSAC, 22, rue Saint-Eutrope (235).
Saujon : (P.) Camille TALON, employé de commerce, rue Bernard-Palissy (158).
Soube : (P.) Docteur W. EMON, maire (42).
Souhe : (P.) Henri TENOT, conseiller municipal (37).
Surgères : (P.) Filippi, médecin (64).
Tonnay-Charente : (P.) Joseph Pruneau, officier de port, route de Rocheffort.
Tremblade (La) : (P.) H. DESPLANDS, 62, rue des Bains (107).
Villeneuve-la-Comtesse : (P.) Marcel POUILLoux, retraité des chemins de fer (25).

Cher

Bourges : (P.) Aimé ANCEL, 2, avenue des Prés-le-Roi (128).
 Châteaumeillant : (P.) Albert BIDAULT, distillateur (34).
 Culan : (P.) DENIZOT, à La Garde-de-Dieu (27).
 Saint-Amand : (P.) DEPÈGE, commis des C. I., avenue de la République (110).
 Sancerre : (P.) IMBERT, inspecteur primaire (56).
 Vierzon : (P.) André CHOQUET, professeur à l'École Nationale professionnelle (106).

Constantine

Batna : (P.) Léon SODRIAND, receveur des Contributions directes (66).
 Arkbou : (P.) BUISSIÈRE, greffier (33).
 Biskra : (P.) RAYNAUD, bijoutier.
 Bône : (P.) André SENS-OLIVE, avocat (105).
 Bordj-bou-Arreidj : (P.) CERY, greffier de la Justice de Paix.
 Bougie : (P.) Aimé MARSUAULT, receveur des P. T. T. en retraite (90).
 Calle (La) : (P.) BARRIS DU PENHER, maire, conseiller général, délégué financier (38).
 Constantine : (P.) A. SULTAN, avocat, 17, rue Nationale (202).
 Guelma : (P.) HALLOT (51).
 Khenchela : (P.-V.) ASTOLEI, répartiteur des C. I. (41).
 Lambèse : (P.) Victor GAUTHIER, négociant (10).
 Philippeville : (P.) Emile LEDERMANN, avocat, 1, rue d'Austerlitz (139).
 Sedraïa : (P.) GARDET, greffier notaire (50).
 Séfî : (P.) Gaston ZERMAT, éleveur.
 Souk-Ahras : (P.) François HORTE, entrepreneur (124).

Gorréze

Allasac : (P.) Jean LAFON, percepteur (91).
 Beaulieu : (P.) Léopold MARCOU, industriel (37).
 Bort : (P.) Eugène LESCURÉ, médecin adjoint au maire (45).
 Brive : (P.) ROYER, publiciste, 17, bd Brune (216).
 Bugat : (P.) Aimé VERDEAUX, médecin (16).
 Maïennort : (P.) Antoine LEVET, charron (13).
 Merlines : (P.) Paul BERTRAND, entrepreneur, adjoint au maire (13).
 Objât : (P.) LASCAUX, maire (2).
 Pampadour : (P.) SEMBLA, liquoriste (18).
 Tulle : (P.) Elie ROUBY, conseiller général à Laplean (140).
 Ussel : (P.) ESCURE, inspecteur à la gare d'Ussel.
 Uzerche : (P.) MÉDARD, directeur d'école honoraire, place de l'Hôpital (30).

Corse

Ajaccio : (P.) Ch. PIÉTRI, chef de division à la Préfecture.
 Bastia : (P.) S. MORETTI, avocat, 10, boulevard Saint-Angelo (44).
 Corte : (T.) GIRALDI, instituteur, 11, cours Paoli.
 Guagno : (P.) Pascal PACI, conseiller municipal.
 Sariène : (P.) Pierre-François CANONI, instituteur (10).

Côte-d'Or

Auxonne : (P.) Pierre POLEVEY, maire de Billéy (8).
 Beaune : (S.) Jean FOISON, professeur au Collège, villa Prisois, rue de Dijon (23).
 Châtillon-sur-Seine : (P.) CONVERSEY, rue des Ponts (35).
 Dijon : (P.) BLANCY, 29, rue de la Colombe (138).
 Is-sur-Tille : (P.) Albert SCHAUB, cafetier à Marilly-sur-Tille (35).
 Laignes : (P.) Antonin LECURET, retraité (35).
 Montbard : (P.) E. COURTOIS, horticulteur, rue E.-Petit (22).
 Noiron-sous-Gevrey, par Saulon-la-Chapelle : (P.) Alexis FARY, boulanger (15).
 Nuits-Saint-Georges : (P.) Prost, adjoint au maire.
 Saulieu : (P.) Pierre TARTAT, professeur, 13, rue Salier (68).
 Seurre : (P.) Félix LAGAN, docteur en médecine, rue de la Gare (53).
 Saint-Jean-de-Losne : (P.) Ernest JEANNIN, instituteur public à Loene (50).
 Venarey-les-Laumes : (P.) André MOUGERARD, maire à Pouillyenay (20).

Côtes-du-Nord

Callac : (P.) Yves RALLON, receveur d'enregistrement (43).
 Dinan : (P.) Jean ROUXEL, instituteur, rue des Rouaires (51).
 Saint-Brieuc : (V.-P.) BRULLEAUD, industriel, à bis, boulevard Thiers (59).

Creuse

Aubusson : (P.) LATRICE, avocat, maire (33).
 Anzances : (P.) Louis RAVEL, conseiller municipal (44).
 Bellegarde-en-Marche : (P.) L. REBIÈRE, adjoint au maire (42).
 Beleté : (P.) Emile PHILIPPON, instituteur (30).
 Chenerailles : (P.) H. PICAUD, conseiller municipal, à la Villette (45).
 Crocq : (P.) SOUCHARD (14).
 Guéret : (P.) AUGLAIR, conseiller d'arrondissement, route de Paris (66).
 Ladapeyre : (P.) GRUNET, maire (21).
 Sardent : (P.) Alphonse VINCENT, médecin.

Dordogne

Belvès : (P.) Clovis ALLÈGRE, instituteur (47).
 Bergerac : (P.) Albert TEYSSANDIER, liquoriste (87).
 Excideuil : (P.) Albert ROCHE, professeur d'agriculture (70).
 Eymet : (P.) MONON, pasteur (50).
 Hautefort : (P.) RABOISSON, directeur d'école (11).
 Montpon-sur-Isle : (P.) Henri MEZIS, conseiller d'arrondissement (27).
 Mothe-Montravel (La) : (P.) Ulysse IREY, propriétaire (40).
 Nontron : (P.) Alphonse GAILLARD, percepteur retraité rue Camille-Chabanaud (3).
 Périgueux : (P.) CUZE, rue Saint-Pierre-les-Liens prolongée (201).
 Ribérac : (P.) Edouard DUBOIS, maire à Bourg-du-Bost (38).
 Rouffignac-de-Montignac : (P.) Jean FAURE, propriétaire (49).
 Saint-Astier : (P.) PUYVAUDRAN, épicier au Buisson (30).
 Saint-Jean-de-Cole : (P.) Laurent LASCAUX, industriel (15).
 Sarlat : (P.) Docteur DELMAS (163).
 Sigoulès : (P.) Hubert JULIN, pharmacien (19).
 Thiviers : (P.) Armand PUYBOYEUX, receveur-buraliste (45).
 Villefranche-de-Longchapt : (P.) Gabriel CONCUET, maire (58).

Doubs

Audincourt : (P.) RONDET, entrepreneur, rue de la Gare (96).
 Besançon : (P.) ANDRADE, 3, villa Bisontines (34).
 Feschés-le-Châtel : (P.) Emile BELLEY, conseiller d'arrondissement, à Etupes (129).
 Hérimoncourt : (P.) Fernand DEMET, acheteur des bois, usine Peugeot (19).
 Montbéliard-Bavans : (P.) Albert BANIER, avocat, rue des Febères (121).
 Morteau : (P.) Jules MERCIER, comptable, place de l'Hôtel-de-Ville (17).
 Pontarlier : (V.-P.) THÉVENIN, négociant (142).

DROME

Beaurières : (P.) Paul FAURE (54).
 Charmes : (P.) Pierre PERRIER (33).
 Châteauneuf-d'Isère : (P.) Marius PERDRIOL, agriculteur à Fouilleuse (11).
 Châteauneuf-de-Galaure : (P.) Paul PONCONNET, maire (35).
 Crest : (P.) Louis VALLOIN, professeur E. P. S., rue Roch-Grivel (129).
 Die : (P.) Henri BRUNET, rue de l'Armellerie (185).
 Châtillon-en-Diois : (P.) Emile JULLEN, retraité (97).
 Dieulefit : (P.) Belle, directeur Cours complémentaire (7).
 Grâne : (P.) Louis CHANAS, maire (53).
 Grand-Serre : (P.) Félix REYMOND, directeur d'école (16).
 Loriol : (P.) ARTAUD, directeur d'école (41).
 Luc-en-Diois : (P.) Théodore PONS, instituteur (46).
 Maubec : (P.) Auguste SEVVE, cultivateur (29).
 Mirabel-aux-Baronnies : (P.) Salomon PERRIER, instituteur retraité à Piégon (50).
 Montbrun-les-Bains : (P.) Marceau DARNAUD, cultivateur (20).
 Montmeyran : (P.) Maurice POLLET, négociant (50).
 Montélimar : (P.) LACHAT, commandant, Les Blâches (108).
 Motte-Chalançon (La) : (P.) DARRIAS, instituteur en retraite (32).
 Nyons : (P.) Docteur Jules BERNARD (194).
 Pierrelatte : (P.) Charles JAUME, médecin.
 Portes-les-Valence : (P.) Eugène COMBE, mécanicien P.-L.-M. (66).
 Romans-Bourg-de-Péage : (P.) Jules NADI, maire de Romans, rue Lamartine (179).
 Saint-Donat : (P.) Pierre CEULLON, rentier (23).
 Saint-Jean-en-Royans : (P.) CHALOIN, conseiller d'arrondissement (45).
 Saint-Michel : (P.) Félix TABARIN, propriétaire (40).
 Saint-Paul-Trois-Châteaux : (P.) Léon SAUVI, directeur d'école publique (30).

Saint-Sortin-en-Valoire : (P.) SARRAZIN, maire (33).
 Saint-Vallier-sur-Rhône : (P.) FRANÇON, industriel (80).
 Suze-la-Rousse : (P.) Léon Boudon, maire (10).
 Tain : (P.) GAZET, médecin (21).
 Tulette : (P.) Auguste CHAPUS, propriétaire (32).
 Valdrôme : (P.) Léopol CHABAL, instituteur (63).
 Valence : (P.) FAUCHER, professeur, 3, rue Fulton (300).

Eure

Andelys (Les) : (P.) SIMON, vétérinaire, avenue de la République (76).
 Beaumesnil : (P.) Jean GUBERT, receveur des C. I., à la Barre-en-Ouche (52).
 Beaumont-le-Roger : (P.) Léon GAROUZE, agent voyer (108).
 Bernay : (P.) Lucary NOGRET, employé, à la Pilette (64).
 Breteuil : (P.) Cléophas LAUNAY, ex-vétérinaire, Grande-Rue (62).
 Brienne : (P.) Pierre MORIN, conseiller municipal, boulevard de Valleville (55).
 Broglie : (P.) Roger HAIN, marayeur (26).
 Bueil : (P.) Gaston CAM, cheminot, route de Louviers (15).
 Conches-en-Ouche : (P.) BAZIRE (125).
 Croix-Saint-Leuffroy (La) : (P.) EBERHARDT, typographe à Crèvecœur (41).
 Damville : (P.) Hippolyte BIGNON (34).
 Etrépagny : (P.) Ebon Souri, propriétaire, à Puchay (42).
 Evreux : (P.) PAYSAN, professeur au Lycée (152).
 Gaillon : (P.) DAVIGNON, au Val-d'Anny (65).
 Gisors : (P.) Henri-Paul HARDY, maire, à Vesly (45).
 La Neuve-Lyre : (V.-P.) Pierre RÉMY, huissier (49).
 Le Neubourg : (P.) Paul LEFEVRE, notaire (36).
 Lieurey : (S.-T.) : J. Verson, maire, Saint-Georges-du-Mesnil (15).
 Louviers : (P.) Ernest MAMER, Le Hamelot (126).
 Nonancourt : (P.) MERCIER, conseiller d'arrondissement, à Illiers-l'Evêque (50).
 Pacy-sur-Eure : (P.) LEFRÈRE, industriel à Ménilles (64).
 Serquigny : (P.) GRIVEAU, sous-chef de Dépôt (36).
 Saint-André : (P.) ROBERT, maire de Jumelles (80).
 Thiberville : (P.) LEBLOND, instituteur en retraite, à Fontaine-la-Louvet (19).
 Verneuil : (P.) BROUSSE, négociant, rue Notre-Dame (23).
 Vernon : (P.) ETIENNE, médecin, 12, rue de l'Horloge (70).

Eure-et-Loir

Basoches-Gouët (La) : (P.) Jules MITRON, vétérinaire (82).
 Brou : (P.) Adolphe PRENANT, cordonnier, rue des Changées (30).
 Chartres : (P.) PEURET-HATTON, 70, Grand-Faubourg (62).
 Courteillain : (P.) Camille VILLA, ingénieur des Mines (35).
 Courville-sur-Eure : (P.) Auguste CHABOCHÉ fils, marchand drapier, rue Pannard (150).
 Dreux : (P.) Louis DURANTELL, publiciste, 4, rue Pasteur (151).
 La Loupe : (P.) CHARTIER, directeur d'école des garçons (20).

Finistère

Audierne : (P.) LE BARS, maire (8).
 Bannalec : (P.) TANGUY, maire (29).
 Brest : (P.) KERJEAN, 3, rue Jean-Jaurès (116).
 Concarneau : (S.) L'HARIDON, instituteur, à Benzec Coug (35).
 Donarnenez : (P.) SAVINA, professeur, E.P.S. (21).
 Fouguesant : (P.) Pierre LELAY, agent voyer (21).
 Landivisiau : (V.-P.) TREMEL, greffier de paix (37).
 Lesneven : (P.) Félix PAUGAM, instituteur à Goulven (26).
 Morlaix : (P.) Pierre LE GOFF, professeur au Collège (64).
 Quimper : (P.) René LAYEC, professeur au Lycée, rue Saint-Yves (23).
 Quimperlé : (P.) Jacques DE MAO, ancien négociant (75).
 Rosorden : (P.) MAIGRE, retraité des C. I., à Kernevel (38).
 Saint-Pol-de-Léon : (P.) Isidore LE COZIC, receveur des C. I. en retraite (10).

Gard

Aimargues : (P.) JULLIAN (23).
 Alais : (P.) Paul RICHARD, publiciste, avenue Carnot (46).
 Beaucaire : (P.) Maurice SABLIER, 24, rue Barbès (90).
 Beauvoisin : (P.) Charles AMPHOUX (31).
 Nîmes : (P.) Claude GOROUX, imprimeur, 10, rue Emile-Jamais (100).
 Roquemaure : (P.) RANQUET, conseiller général (37).
 Saint-Gilles-du-Gard : (P.) Jean POUYRÉAU, commerçant.
 Uzès : (P.) Garbès, médecin (51).
 Vigan (Le) : (P.) Louis LEBRE père, route de Ganges (25).

Garonne (Haute-)

Bezinge : (P.) Guillaume FALCOU, instituteur à Aygues-Vives (26).

Blagnac : (P.) GUERLET, maire (7).
 Carbons : (P.) VIDAL, instituteur (17).
 L'Isle-en-Dodon : (P.) Henri SOURAC, tailleur (35).
 Montgiscard : (P.) Jean ROUGE, contrôleur des Contributions Indirectes (9).
 Muret : (P.) Vincent AJRIOL, maire (49).
 Saint-Gaudens : (P.) Jean PÉU, directeur d'École publique (59).
 Toulouse : (P.) Jean ORTET, 3, place du Capitole (527).

Gers

Auch (V.-P.), DUMAS, industriel (92).
 Condom : (P.) Henri DE LAUBADÈRE, employé P. T. T., boulevard de Gelles (30).
 Eauze : (P.) Maurice SOST, maire (31).
 Fleurance : (P.) MONTES, publiciste, place de l'Hôtel-de-Ville (47).
 Gimont : (P.) Edouard PAUTE, contrôleur des C. I. en retraite (18).
 Lectoure : (P.) Eugène GISSOR, professeur, rue Dupouy (41).
 Mirande : (P.) SARAGNET, adjoint au maire (42).
 Montréal : (P.) LAFYÈRE, conseiller général, maire de Lagrault (6).

Gironde

Abzac : (P.) Antoine BERNETAU, instituteur en retraite (46).
 Arcachon : (P.) Maurice SAUBESTY, ostréiculteur, boulevard Chanzy (59).
 Arès : (P.) Edouard LAJOANIC, chimiste (17).
 Audenge : (P.) Ariste DAGREOU, négociant.
 Barie : (P.) Honoré MONTG, maire (34).
 Bazas : (P.) PUTIARINET, receveur des C. I. (50).
 Bègles : (P.) Léonard SALAGAC, 8, rue de la Liberté (62).
 Blaye : (P.) Robert RABY, adjoint au maire, 69, rue du Rat (56).
 Bordeaux : (P.) L. VICTOR-MEUNIER, 49, rue Baysellance (583).
 Bourg-sur-Gironde : (P.) Etienne SUDREAU (32).
 Branne : (P.) Maurice LARGE, conseiller général à Guillac (40).
 La Brède : (P.) Ch. CANTE, maire à La Brède (123).
 Captieux : (P.) Jean ROUMAILLAC, médecin (204).
 Cadillac-sur-Garonne : (P.) Emile GUERINON, homme de lettres (17).
 Cambianes : (P.) JOLY, régisseur (27).
 Carcans : (P.) Abel DUPONT, propriétaire (16).
 Castelnau-de-Médoc : (P.) THAINET, propriétaire (11).
 Castillon-sur-Dordogne : (P.) Dominique ARNAUD, propriétaire, place Thiers (58).
 Cavignac : (P.) PILETTE, à la Croix-de-Merlet (47).
 Coutras : (P.) Justin LUQUOT, rue de la Garenne (212).
 Croix : (P.) DELLAC, 23, rue Thiers, à Bordeaux-Bastide (63).
 Eglistottes (Les) : (P.) Elol GADRAS (50).
 Gensac : (P.) André DUSSOL (28).
 Grignols : (P.) Baptiste MALÉCOT, propriétaire à Gajac, par Bazas (24).
 Guîtres : (P.) GILBERT, propriétaire à Sablons (74).
 Gujan : (P.) Gaston LURIE (71).
 Hourtin : (P.) J. COUTREAU, industriel (54).
 Lescanau-Médoc : (V.-P.) Abel AMBAUD, charbon à Lescanau-Ville (25).
 Lalande-de-Fronsac : (P.) Pierre BOURSEAU, adjoint au maire (52).
 Libourne : (P.) Max DUBERT, 12, quai Souchet (100).
 Lussac-de-Libourne : (P.) Simon GALLOT, propriétaire (43).
 Patache-Pomerol (La) : (P.) Armand ASPE, à Lalande-de-Pomerol (11).
 Paulillac : (P.) L. TEYSSIER, propriétaire, 14, rue des Saux (130).
 Ponsaurat : (P.) Alphonse MAURIAC, conseiller général (106).
 Pujols : (P.) R. CHASSONNET (28).
 Réole (La) : (P.) SAINT-GUILLY, 7, rue Saint-Michel (49).
 Saint-André-de-Cubzac : (P.) André TEXIER, professeur, rue de la Tour-du-Pin (116).
 Saint-Denis-de-Pile : (P.) CHEVALIER, instituteur honoraire à Pinaud (63).
 Saint-Christoul-de-Blaye : (P.) Roland LATASTE, courtier en vins (18).
 Saint-Emilion : (P.) LE GLATIN, La Madeleine (70).
 Sainte-Foy-la-Grande : (P.) Ariste SAUVIGNAC, instituteur public, place Paul-Bert (89).
 Saint-Médard-en-Jalles : (P.) Antonin LARROUFE, directeur du Cinéma (40).
 Saint-Pierre-d'Aurillac : (P.) Jean DUCOS, C. I. (14).
 Saint-Yzan-de-Soudiac : (P.) ROUAULT, sous-chef de dépôt (34).
 Taillan (Le) : (P.) Gustave DANET, propriétaire (12).

Talence : (P.) Alexis DEBRIEU, villa Coralie, chemin Marie-Marthe (30).
 Targem : (P.) DUMAREAU (43).
 Teste (La) : (P.) LORIDAN, rue du Fort (77).
 Verdon (Le) : (P.) Louis DUFUY, menuisier (17).

Hérault

Agde : (P.) Félix SEVER, propriétaire, rue Esprit-Fabre (30).
 Arianès (V.-P.) : Jacques DUMONT, économiste à la Colonie pénitentiaire (49).
 Bédarieux : (P.) Louis TALON, employé R.T.T. (111).
 Béziers : (P.) Adrien FIET, 4, rue de l'Angel (379).
 Cazouls-les-Béziers : (P.) Marius AZEMA, Epargne Cazouline (59).
 Cette : (P.) Pierre BOYE, 20, rue Gambetta (65).
 Clermont-Hérault : (P.) BALESTER (37).
 Frontignan : (P.) ANTHÉRIEU, maire et conseiller général (75).
 Ganges : (P.) Jacques MAZEL, agent voyer (73).
 Lodève : (P.) Ch. FOURNIER, rue Fangoueze (32).
 Loraussan : (P.) BAINES, débitant (37).
 Meze : (P.) BASTIDE-D'IZARD, médecin (25).
 Montpellier : (P.) ALMES, avocat, 2, rue Delpech (167).
 Murviel : (P.) BONNET, percepteur (31).
 Paulhan : (P.) Aug. BALDOUS, peintre, Chemin des Dames (77).
 Pézenas : (P.) Alexandre LAGET, avenue de Béziers (14).
 Saint-Chinian : (P.) Paul PAUZE, directeur d'école (25).
 Saint-Thibéry : (P.) V.-A. CHAUVIN, courtier (61).
 Vias : (P.) Jean MASSOUTIER, propriétaire (31).

Ile-et-Vilaine

Dol-de-Bretagne : (P.) Eléonor DAUBRÉE, professeur E. P. S. (64).
 Fougères : (P.) BOUFFORT, pharmacien, 16, boulevard de la Gare (162).
 Guerre-de-Bretagne (La) : (P.) Maurice TREQUASSER, professeur suppléant à l'École de Médecine (25).
 Louigné-du-Désert : (P.) Jean PATIN (40).
 Parigné : (P.) GUTON, ingénieur agricole, La Vigne-Auray (47).
 Pipriac : (P.) Adolphe LELIARD, agent voyer (36).
 Pleurtuit : (P.) Pierre GUILLEUX, professeur honoraire d'E. N., La Charlais (55).
 Redon : (P.) J.-M. MOUCHET, quai Dugay-Trouin (111).
 Rennes : (P.) REILLON, 1, place Pasteur (229).
 Retier : (P.) Alphonse RICHARD, notaire (56).
 Saint-Servan-Saint-Malo : (P.) GASNIER-DUPARC, avocat, rue de Toulouse (139).
 Tinténiac : (S.) Clément DOLLO, instituteur public, à Trimer (33).

Indre

Argenton : (V.-P.) DESBORDES, rue Auclert-Descottes (17).
 Châteauroux : (P.) Ed. AUGRAS, 26, rue Bauderie (152).
 Le Blanc : (P.) Eug. MARCONNET, instituteur, à Ruffec-le-Château (53).
 Issoudun : (P.) MÉRILLAC, professeur au collège (100).

Indre-et-Loire

Amboise : (P.) Paul PINASSEAU, directeur d'école (32).
 Azay-le-Rideau : (P.) Ernest ROLAND, publiciste, Château-National (16).
 Châteaurenault : (P.) AROM, maire du Boulay (120).
 Ballan-Miré : (P.) Louis LEMAIRE, au Point-du-Jour (27).
 Hommes : (P.) Marius MAFFRAY, maire (66).
 Langeais : (P.) Victor CAMUS, maire (53).
 Neuillé-Pont-Pierre : (P.) AUBRIAN, instituteur (102).
 Saint-Paterne : (P.) Louis CONAN, mécanicien (31).
 Tours : (P.) POUBEAU, 2, place des Halles (264).

Isère

Avenières (Ees) : (P.) Antoine CHABERT, maire (40).
 La Balme-les-Grottes : (P.) J. GALAY, maire (47).
 Bourgoin : (P.) CHARY, avenue Alsace-Lorraine (172).
 Charvines-les-Bains : (P.) Joseph COLLET, mécanicien (37).
 Clèdes : (P.) FLECHAIRE, instituteur en retraite (45).
 Côte-Saint-André (La) : (P.) EYMERY, professeur (30).
 Crémieu : (P.) BONILLON, négociant (152).
 Fozzès : (P.) CHAZEL, sicleur (26).
 Grenoble : (P.) Verdot, 1, rue Lazare-Carnot (338).
 Heyrieux : (P.) Louis BOUVIER (50).
 Mens : (P.) BRACHET, rue des Abrevois (37).
 Monestier-de-Clermont : (P.) Mlle TALLEMIER, institutrice (10).
 Morestel : (V.-P.) BOURCET, à Brangues (45).
 Mure (La) : (P.) Eug. ARNAUD, gantier (122).
 Pontcharra : (P.) ROCCO, directeur d'école (32).

Rives : (P.) Benoît PLANGHE, receveur C. I. (60).
 Roybon : (P.) Joseph SURDON, notaire (42).
 Saint-Jean-de-Bourny : (P.) Antoine THÉVENIN, instituteur en retraite, place des Terreaux (65).
 Saint-Laurent-du-Pont : (P.) DELAUNAY, maire.
 Saint-Marcellin : (P.) Marius BEAU, négociant en chaussures (54).
 Saint-Priest : (P.) Marcel LECOMTE, instituteur honoraire (92).
 Saint-Quentin : (P.) CHATAIN, industriel.
 Saint-Symphorien : (P.) BERNOUD, employé d'usine (25).
 Tour-du-Pin (La) : (P.) J.-L. CHASTANET, député, maire (130).
 Touvet (Le) : (P.) DAMOND, directeur d'école en retraite (55).
 Tullins : (P.) FERRIER, receveur C. I., Grande-Rue (90).
 Verpillière (La) : (P.) GULLARD, instituteur à Satolas-et-Bouca (125).
 Villard-Bonnot : (P.) RIVOIRE, maire et conseiller d'arrondissement (39).
 Villers-de-Lans : (P.) Paul BONNET, négociant.
 Vinay : (P.) J. POLICANO, instituteur honoraire (140).
 Virieu-sur-Bourbre : (P.) Paulin QUINET, cultivateur à Chassignieu (7).
 Vizille : (P.) Aug. FUGIER, directeur E. P. S. (44).
 Voiron : (P.) AUROUZE, professeur Ecole Nationale (101).

Jura

Foncine-le-Haut : (P.) Léon MERMET, directeur d'usine (20).
 Morez : (P.) BENOIT, déposé en chef des octrois, rue de la République (19).
 Saint-Claude : (V.-P.) PONARD, maire (158).
 Saint-Laurent-du-Jura : (P.) Charles BAILLY-SALINS, retraité (31).
 Salins : (P.) René RICHARD, professeur au collège (32).
 Viry : (P.) Marius COLOMBE (33).

Landes

Aire-sur-l'Adour : (P.) LABEVRIE Emile (66).
 Biscarosse : (P.) LABADIE, 53, chemin du Tauzin, à Bordeaux-Saint-Augustin (Gironde) (30).
 Cauna : (P.) Siméon DUCOUSSE, régisseur, château des Granges, à Lamothe, par Souprosse (26).
 Dax : (P.) Octave CASTEX, industriel, avenue de la Colosse (154).
 Gabarret : (P.) Joseph SANGUINET, instituteur (21).
 Labouheyre : (P.) Jules DUVOIL, négociant (73).
 Labrit : (P.) Robert BEZOS, médecin, Brocas-les-Forges (39).
 Lahitte : (P.) Pierre COUSSAU, propriétaire (21).
 Mont-de-Marsan : (P.) Jean-Anselme RICHARD, 26, rue Bataillère (173).
 Morcenx : (P.) René MALOUCAZE, pharmacien (145).
 Rion-des-Landes : (P.) Dominique PACHETAT, boulanger (27).
 Sornis-Hossegor : (P.) Dr JUMEA, maire de Capbreton (40).
 Tartes : (P.) Albert CABANET, négociant, à Melhan (56).
 Ychoux : (P.) Albert DARLON, sellier (7).
 Ygos : (P.) Maurice LAMARQUE, industriel (45).

Loire

Feurs : (P.) DRIVER, sénateur-maire (22).
 Firminy : (P.) TESTUD, instituteur, rue de l'Orphelinat (64).
 Lagresle : (P.) VADON, adjoint au maire de Jarnosse (23).
 Montbrison : (P.) Emile REYNAL, percepteur en retraite, rue des Begouvés (74).
 Roanne : (P.) A. SÉROL, avocat, 5, rue Gambetta (27).
 Saint-Chamond : (P.) MALSCOT, architecte, 4, rue Gambetta (33).
 Saint-Etienne : (P.) Benjamin LEDIN, 11, rue Wilson (196).
 Saint-Galmier : (V.-P.) Marius RAVEL, distillateur (129).
 Saint-Germain-Laval : (P.) BERNARD, représentant de commerce (16).
 Saint-Just-en-Chevalet : (P.) MIVÈRE, maire, à Moulins-Cherrier (60).
 Uzieux-Fraisse : (P.) J.-B. MALLARD, maire, à Uzieux (61).

Loir-et-Cher

Biéris : (P.) Dr OLIVIER, maire, avenue Maunoury (21).
 Lamotte-Breuvron : (P.) Camille MANDIN, négociant (24).
 Montichard : (P.) Paul CHARITAT (77).
 Romorantin : (P.) Paul LEBRIN (61).
 Vendôme : (P.) QUENOUX, à Navell (141).

Loire (Haute-)

Arvant : (P.) Jean ROUBARTOU, retraité P.-L.-M., à Vergongheon (27).
 Auzac : (P.) André PAAS (31).

Craponne : (P.) BREUL, fabricant de dentelles (27).
 Le Puy : (P.) J. BOUTAUD, 4, rue Portal-d'Avignon (55).
 Yssingeaux : (P.) Paul RANCILLAC, avoué, rue d'Alsace-Lorraine (46).

Loire-Inférieure

Ancenis : (P.) Henri HUGHON, rue Tarticume (39).
 Basse-Indre : (P.) PELLEQUIN, receveur-buraliste (141).
 Châteauriant : (P.) DOGER, percepteur, rue Saint-Pierre (50).
 Coueron : (P.) Jean GIRARD, commis C. I., quai Gambetta (55).
 Croisic (Le) : (P.) SEIGNARD, directeur d'école honoraire (88).
 Donges : (P.) Victor VASSAL, contremaitre, boulevard Paul-Paix (37).
 Montagne (La) : (P.) Pierre RONAUD, directeur d'école (65).
 Nantes : (P.) VENT, directeur du « Populaire de Nantes », 9, rue Copernic (1020).
 Pellerin : (P.) LOUVEL, maire (82).
 Pont-Château : (P.) Armand GAILLARD, instituteur (18).
 Pornic : (P.) L. HAMELLE, agent d'assurances (33).
 Presqu'île-Guendaise : (P.) Mme ROUSSEAU, faubourg Bizienne (65).
 Saint-Nazaire : (P.) Maurice MAUMENÉ, 2, rue Marceau (545).
 Savenay : (P.) Pierre FLEURY, directeur d'école (83).
 Trignac : (P.) ANDRAN, receveur des postes (55).
 Vallet : (P.) LUSSEAU, propriétaire à l'Audigère (68).

Loiret

Beaugency : (P.) Eugène GILLES, trésorier de la Caisse d'Épargne (31).
 Beaune-la-Rolande : (P.) MARTIN, conseiller d'arrondissement (97).
 Bellegarde-du-Loiret : (P.) Gustave PRESLE, conseiller d'arrondissement, maire, à Moulon (84).
 Bonny-sur-Loire : (P.) WASTIAUX (92).
 Bordes (Les) : (P.) Georges GUILLET, charron (39).
 Briare : (P.) Jules MILLET, agent d'assurances (44).
 Cepoy : (P.) J. CHALOPIN, entrepreneur de menuiserie (40).
 Châteauneuf-sur-Loire : (P.) GENEVOIS, homme de lettres (34).
 Châteaurenard : (P.) Louis GROUET, à Triguères (55).
 Châtillon-Coligny : (P.) Emile VINCENT, banquier (45).
 Chevry : (P.) MICHAUD, buraliste (67).
 Chevry : (P.) SIMONET, ancien cafetier (43).
 Corbeilles-en-Gâtinais : (P.) GUILLAUMOT, docteur (162).
 Cornuillery : (P.) Frédéric FOUCHER, marchand de bois (30).
 Courtenay : (P.) Armand CHESNEAU, maire, rue du Maréchal-Foch (29).
 Tordives : (P.) Georges DUPLANT, facteur-receveur (21).
 Fay-aux-Loges : (P.) Camille ASSELAN, maire (30).
 Ferrières : (P.) Etienne BILLARD (34).
 Ferté-Saint-Aubin (La) : (P.) RENAULT, menuisier (44).
 Gien : (P.) Emile MONTMORY-CUNION, rue de Sully, à Polly (117).
 Jargeau : (P.) BOUILLET (49).
 Isdes : (P.) Louis VACHERESSE, maire (41).
 Malesherbes : (P.) Georges BILLARD, médecin (32).
 Montargis : (P.) Alphonse CHAPEAU, 6, rue Gambetta, à Montargis (210).
 Olivet : (P.) BOUDAILLE, 113, rue Nationale (52).
 Orléans : (P.) Lévy KEISER, commerçant, 3, rue du Poirier (380).
 Pithiviers : (P.) Louis PICARD, conseiller municipal (191).
 Puiseux : (P.) Marcel PAPHON, propriétaire (94).
 Saint-Hilaire-de-Mesmin : (P.) Albert MOISE, rentier (22).
 Sully-sur-Loire : (P.) Félix DUPUIS (82).
 Montperreux : (P.) René JULLET, médecin (15).

Lot

Cahors : (P.) TASSART, avocat, adjoint au maire (172).
 Masclat : (P.) Paul PREUX, propriétaire (18).
 Puy-l'Evêque : (P.) Auguste BOUSQUET, professeur honoraire (28).

Lot-et-Garonne

Agen : (P.) Marius ALIBERT, représentant, 7, rue Montequieu (125).
 Castelmoron : (P.) YHARRASSARRY, maire de Laparade.
 Clairac : (P.) MESSINES, médecin, à Lafite-sur-Lot (44).
 Marmande : (P.) CASSE, maire (83).
 Monsempron-Libos : (P.) J.-A. VIGOUROUX, instituteur public (53).
 Penne : (P.) FIALDES, industriel (55).
 Port-Sainte-Marie : (P.) BERNET, pâtissier (32).
 Tonneins : (P.) DUBOURG Jean, instituteur, à Saint-Gayrand (43).
 Villeneuve-sur-Lot : (P.) LAFONT, directeur d'école publique (106).

Lozère

Florac : (P.) J. LASSALOY, ingénieur (30).
 Marvejols : (P.) PARADIS, receveur des P. T. T. (11).
 Mendé : (P.) GALLIÈRE, professeur au Collège de garçons, rue Chaldecoste (102).
 Sainte-Croix-Valle-Française : (P.) AUSSET, instituteur (8).
 Villefort : (P.) Jules CHABANON, docteur (10).

Maine-et-Loire

Angers : (P.) HÉRARD, avocat, 7, rue Ernest-Mourin (310).
 Baugé : (P.) RICHON, directeur d'école (45).
 Cholet : (P.) Henri DROUILLES, boulevard Faidherbe (121).
 Combree-Noyant-La Gavoyère : (P.) VOLEAU, mécanicien, à Bouillé-Ménard (6).
 Coudray-Macourat (Le) : (P.) COURALEAU, propriétaire (50).
 Doué-La Fontaine : (P.) THOMAZEAU, expert (142).
 Fontevrault : (P.) Félix ROCHE, surveillant retraité (48).
 Gennes : (P.) FORESTIER, maire de Trèves-Cunault.
 Montjean : (P.) DUDEMAINE, commerçant (38).
 Montreuil-Bellay : (P.) DESCHAMPS, négociant (90).
 Ponts-de-Cé : (P.) BRAUT (43).
 Saumur : (P.) HUGONNET, place Bilange (39).
 Segré : (P.) SARRASIN, directeur d'école communale de garçons (46).

Manche

Avranches : (P.) GAUTIER, 84, rue de la Constitution, 96.
 Beaumont-Hague : (P.) FÉREY (28).
 Carentan : (P.) MOUCHEL-LAFOSSE, pharmacien (14).
 Cerisy-la-Salle : (V. P.) CORDON, à Roncey (24).
 Cherbourg : (P.) HASCOET, directeur de l'École Pratique (114).
 Coutances : (P.) MESLET, agent voyer principal honoraire, 19, rue de l'Éclusechette ().
 Equeurdreville : (V. P.) Laurent LEFÈVRE, 56, rue Pasteur (58).
 Granville : (P.) PERGEAUX, négociant, rue du Roulage (130).
 Haye-du-Puits (La) : (P.) Auguste MANGOT, chef de district (40).
 Pontorson : (P.) DEPARTOUT, receveur de l'Hospice (34).
 Saint-Lô : (P.) GUILLAUMOT, imprimeur, rue de Neuf-Bourg (45).
 Tessy-sur-Vire : (P.) YVER, directeur d'école (6).
 Tourlaville : (P.) GIGUEL, hameau Saint-Germain, à Bretteville (50).

Marne

Avize : (P.) FLOT, 7, avenue de la Gare (206).
 Ay : (P.) MAILLY Marcel, maire, rue Marie-Couquebert (183).
 Beaumont-sur-Vesle : (P.) VARNIER, rentier.
 Boul-sur-Suippe : (P.) HUET, conducteur de travaux (52).
 Châlons-sur-Marne : (P.) BACHELET, 82, rue de Marne (292).
 Cormicy : (P.) MEULLEMESTRE, agent d'affaires (50).
 Dormans : (P.) André PERCHET, receveur-buraliste (81).
 Epernay : (P.) GUERRY, 90, rue d'Aubervilliers, à Paris (237).
 Esternay : (P.) CHEZLEMAS, instituteur honoraire (70).
 Fère-Champenoise (La) : (P.) CHEU, Hôtel de France (190).
 Fismes : (P.) MACQUERLOT, maire (100).
 Grandes-Côtes (Les) : (P.) R. TAILLEFUMIER (40).
 Gueux : (P.) Arsène COUET (20).
 Marçilly-sur-Seine : (P.) HENRY, maire (27).
 Montmirail : (P.) Alexandre HOCHET père (87).
 Mourmelon-le-Grand : (P.) DEBEUF, comptable, 115 bis, rue du Maréchal-Foch (60).
 Mourmelon-le-Petit : (P.) QUENARDEL, camionneur (41).
 Reims : (P.) MARCHANDEAU, directeur de « l'Éclairteur de l'Est », 79, place Drouet-d'Erion (339).
 Sézanne : (P.) M. GONNET, 30, rue Léon-Jolly (144).
 Sainte-Menehould : (P.) DESCHAMPS, professeur, 5, rue des Remparts (138).
 Suippes : (P.) Paul BURETTE (100).
 Vallée de la Suippe : (P.) GAGNON, rue de Reims, à Pont-l'Évêque (127).
 Vitry-le-François : (P.) Gaston PETER, 18, rue Saint-Antoine (84).

Marne (Haute-)

Chalindrey : (P.) MOUTGROT, médecin-vétérinaire (148).
 Chaumont : (P.) MANN, professeur au Lycée, adjoint au maire (68).
 Ferté-sur-Aube (La) : (P.) COLLIN, conseiller municipal (37).
 Joinville : (P.) VARNOT, rue du Grand-Pont (51).
 Langres : (V. P.) BRUANT, directeur d'école, 14, rue Besançon (44).
 Saint-Dizier : (P.) DURAND, 33, rue du Marché (25).

Mayenne

Château-Gontier : (P.) CHOQUEZ, conseiller municipal, 19, rue Bourg-Roussel (144).
Laval : (P.) MORTESAGAS, professeur au Lycée, 34, rue Joinville (79).
Mayenne : (P.) Pierre BORDEAU, ancien industriel, rue Volney (16).
Renazé : (V.-P.) Alexandre HAMELIN, carrier, café, rue de la Poste (65).

Meurthe-et-Moselle

Chavigny : (P.) Antoine BARBAT, mineur (36).
Conflans-Jarny : (P.) CLACHE, conseiller municipal, 16, rue de Verdun (125).
Longuyon : (P.) Paul MARIE, maire (42).
Longwy : (P.) Emile GURY, conseil-plantant (89).
Lunéville : (P.) Moysse GOMPertz, 33, rue Gambetta (150).
Malleloy : (P.) Edmond BARBER, employé de chemin de fer (33).
Nancy : (P.) SAVIGNAC, 3, rue Léopold-Lallement (252).
Neuves-Maisons : (P.) Eugène CANTERNEUR, 44, rue Nationale, à Pont-Saint-Vincent (49).
Pont-à-Mousson : (P.) ABOUT, maire de Belleville (51).

Metze

Bar-le-Duc : (P.) Eugène HERMENT, 20, rue Nève (35).
Dampvillers : (P.) Adrien LEROLLE, négociant (38).
Ecourey : (P.) André ALBERT, fabricant de chaussures (10).
Verdun : (P.) PETITHEAN, pharmacien, 58, rue Mazel (215).

Morbihan

Auray : (P.) Bru, 10, impasse Amiral-Condé (78).
Belle-Isle-en-Mer : (P.) LESQUILLER, commerçant, place de la République, à Palais (54).
Etel : (P.) Louis Le Bougo, conseiller municipal (45).
Hennebont : (P.) HERPE, négociant, route de Port-Louis (50).
Locminé : (P.) Julien Le Roy, commerçant, rue de Verdun (64).
Lorient : (P.) MONTFORT, instituteur, 33, rue Carnot (228).
Ploërmel : (P.) DERIETTE, maire de Rohan (187).
Pontivy : (P.) PERRIÉL, professeur au Lycée, 12, rue du Couvent (16).
Roche-Bernard (La) : (P.) Stéphane TARA, à Pénessin (31).
Vannes : (P.) COMMELIN, libraire, rue de la Monnaie (69).

Moselle

Audun-le-Tiche : (P.) René-Albert CHRISTOPHE, 43, rue du Maréchal-Foch.
Forbach : (S.) LAROCHE, directeur d'école, 15, avenue Passago (264).
Metz : (P.) Laurent MASCOULIER, 32, rue Corlesquet (236).
Sarrebouurg : (P.) MARCHAL, propriétaire, à Voyers, par Areschwiller (42).
Stierck : (P.) Henri GARNIER, à Basse-Koutz (3).

Nièvre

Cercy-la-Tour : (P.) Charles JAULT, maire (29).
Charité (La) : (P.) Lucien BEAUSSELON, chirurgien-dentiste (63).
Clamecy : (P.) Arthur GAUCHER, carrier à La Manse (52).
Corbigny : (P.) GM, instituteur retraité (39).
Cosne : (V.-P.) BONHOMME, monteur aux P. T. T., 181, rue des Frères-Gambon (28).
Decize : (P.) Antoine MARIENNE, retraité, conseiller d'arrondissement (110).
Montois : (P.) Emile MARCHAND, propriétaire, à Gouloux (142).
Moullins-Engilbert : (P.) MARIAGE, propriétaire, à Grandey (41).
Nevers : (P.) LAURENT, 15, rue des Quatre-Chemins (188).
Pougues-les-Eaux : (P.) Adhémar FAUCHER, maire de Fourchambault (27).
Saint-Amand-en-Puisaye : (P.) Clément MAUBRON, propriétaire (23).
Saint-Saulge : (P.) RAYMOND, chaudronnier (46).
Tennay : (P.) Armand ROUX, percepteur, à Montceau-le-Come (34).
Vazy : (P.) PRESTAT, vétérinaire (100).

Nord

Armentières : (P.) ARCHIMBAULT, avocat, 51, boulevard Faïcherbe (8).
Aulnoye-Berlaimont : (P.) Félix DEL-MARLE, dessinateur, à Pont-sur-Sambre (30).
Avesnes-les-Aubert : (P.) CAPLIZ-CRÉPIN, commerçant, 8, rue Pasteur (61).
Avesnes-sur-Helpe : (P.) Léon PASCAL, sénateur, place Guillemin (88).

Bavay : (P.) Fernand DRUEZ, commerçant (56).
Beaumont : (P.) BELLIE, adjoint au maire (17).
Busigny : (P.) DUPONT, cafetier (8).
Cambrai : (P.) Ernest BOURY, 23, rue Villars (325).
Cateau (Le) : (P.) Emile DÉGREMONT, ingénieur-constructeur, rue de Landrecies (79).
Caudry : (V.-P.) Maurice SERVIN, imprimeur, 70, rue d'Avesnes (55).
Cousolre : (P.) Jules LEVECO, conseiller municipal (35).
Douai : (P.) Albert GRAFFER, ingénieur des T. P. E., 28, quai du Petit-Bail (212).
Dunkerque : (P.) Charles VALENTIN, 10, rue Dampierre (185).
Feignies : (P.) Antoine BOQUET, retraité (50).
Fourmies : (P.) Alfred DERIGNY, adjoint au maire (104).
Commeignes : (P.) Emile PRÉVOST, propriétaire, à Huyanne (31).
Gondrecourt : (P.) Henri MARCHAND, rue de la Barre (6).
Haubourdin : (P.) Paul MACHY, instituteur, à Hallennes (56).
Hautmont : (V.-P.) BONCILLI, allée Germaine (78).
Hazeubrouck : (P.) DESMONS, rue Warein (139).
Jeumont : (P.) MIGRAINE, 22, rue Puissant (124).
Lille : (P.) Simon PHILIPPEAU, 110, rue Barthélemy-Dejean (840).
Maubeuge : (P.) FOREST, receveur d'Enregistrement (167).
Merville : (P.) Marcel WANTZ, tailleur, rue de Béthune (27).
Nomain : (P.) Emile CARLIER (5).
Rieux-en-Cambresis : (P.) LORIBIAUX, négociant (30).
Roubaix : (V.-P.) Léandre DUPRE, docteur, 130, rue Pierre (272).
Seclin : (P.) A. LEMAIRE, 26, rue de Tournai (37).
Somain : (P.) Henri CARPENTIER, représentant, rue Gambetta (36).
Tourcoing : (P.) Georges DUBOIS, 24, rue de la Boule-d'Or (202).
Valenciennes : (P.) Louis CLÉMENT, avocat-conseil, 119, rue de Paris (213).
Wargnies-le-Grand : (P.) Alexandre BUSIN (11).
Wattrelos : (P.) Henri MOLARD, 3, rue de l'Industrie (26).

Oise

Auneuil : (P.) Gabriel DOUVILLE, instituteur honoraire (45).
Beauvais : (P.) HERAUDE, 13, rue J.-B.-Boyer (170).
Presles : (P.) Jules BAUDE, boulanger, Grande-Rue de Beauvais (32).
Chaumont-en-Vexin : (P.) Théodore DESCHAMPS, 1, rue de l'Hôtel-de-Ville (9).
Clermont : (P.) Marc PAILLARD, instituteur, à Breuil-le-Vet (53).
Compiègne : (P.) RENÉ, 22, rue Saint-Germain (139).
Crépy-en-Valois : (P.) Jean VASSAL, maire, avenue de Girismes (123).
Grandvilliers : (P.) DE SAINT-FUSCHEN, maire (40).
Liancourt : (P.) A. FOUQUET, rue Victor-Hugo (27).
Montataire : (P.) Eug. DUMONT, 98, rue des Ecoles (122).
Mouy : (P.) Jean-Léopold AVHIN, docteur, rue J.-Ferry (20).
Neuilly-en-Thelle : (P.) DESOUBRE, percepteur (33).
Noailles : (P.) Anatole NANTIER, propriétaire (56).
Nogent-sur-Oise-Creil : (P.) Désiré VÉNÉZ, 103, rue de Bonvillière, à Nogent (170).
Noyon : (P.) Jules SEOUILLAS, négociant, rue d'Orroire (133).
Pierrefonds : (P.) Léopold DEVILLERS, instituteur retraité (31).
Saint-Just-en-Chaussée : (P.) LEVEASSEUR, maire (32).
Verberie : (P.) Emmanuel DUCHESNE, industriel (17).
Villers-Saint-Sépulcre : (P.) Alexandre CARON, statuaire (17).

Oran

Ain-Témouchent : (P.) Paul GIRARD, directeur de l'École des garçons (3).
Ain-Sefra : (P.) J.-B.-Léon MANDON (11).
Colomb-Bechar : (V.-P.) CYRILLE ROGER, instituteur (30).
Mostaganem : (P.) RAHALI, commis P. T. T. (373).
Oran : (P.) Docteur JASSERON, 9, rue d'Arzew (322).
Saida : (P.) Maurice CAZZI, avocat, docteur en droit (35).
Saint-Denis-du-Sig : (P.) Docteur BARNÈRE (27).
Sidi-Bel-Abbès : (P.) Docteur Lucien BONNET, 7, boulevard de la République (120).
Tiaret : (P.) A. GALBERT, conseiller municipal (32).
Tlemcen : (P.) Jules BOUTY, pharmacien, place de la Mairie (211).
Trezel : (P.) TAHAR BEN HADI MOHAMED RAISS, négociant, rue Jeanne-d'Arc.

Orne

- Alençon : (P.) PORRAL, rue de Tilly (97).
 Argentan : (P.) YVES SYLVESTRE, maire, 2, rue de la
 Polerie (212).
 Ferte-Macé (La) : (P.) VIEL, professeur E. P. S., rue de
 Maure (55).
 Flers : (P.) Martial THOURY, 2, Pourtour du Champ-de-
 Foire (45).
 Gacé : (P.) GAUTIER, maire (6).
 Laigle : (P.) Fernand PROVOST, propriétaire, à la Bar-
 minière, à Rai-sur-Rille (108).
 Mortagne : (P.) H. ALLAIN, chef de section ch. de fer
 Etat (40).
 Nonant-le-Pin : (P.) Louis MONTON (95).
 Remalard : (P.) E. FUNAI, conseiller municipal (20).
 Saint-Evroult-N.-D.-du-Bois : (P.) Prosper DENIS, hôtelier
 (35).
 Sainte-Gauburge : (P.) Georges PAIN, empl. ch. de fer
 (57).
 Sées : (P.) Ch. FORGET, entrepositaire, rue Conté (50).
 Tourouvre : (P.) Albert BAILLY, marchand de bois (24).
 Trun : (P.) Eugène DENIS, instituteur (53).

Pas-de-Calais

- Aire-sur-La-Lys : (P.) Lucien BROUET, chemin du De-
 tour (43).
 Arvin : (P.) Ch. LUSSIEZ, négociant (17).
 Arras : (P.) MATHON, inspecteur C. I. 4, rue de Crigny.
 (141).
 Arques : (P.) ALEXANDRE, médecin (63).
 Auchy-lez-La-Bassée : (P.) H. PAGE, commerce (71).
 Avesnes-le-Comte : (P.) Docteur CAMUS (44).
 Bapaume : (P.) Léon RICHARD, médecin-vétérinaire, rue
 Gambetta (75).
 Berck-sur-Mer : (P.) Eugène DUFOUR, 91, rue de l'Impé-
 ratrice (57).
 Blendecques : (P.) P. CAILLAUX, vérificateur des C. I. (35).
 Boulogne : (P.) AMAT, rue Damboise (313).
 Calais : (P.) CARON, instituteur, villa Claude-P.-du-Beu
 Carvin : (P.) Fernand VENDEVILLE, représentant (15).
 Divion : (P.) Léon THYLLER, route Nationale (59).
 Douvrin : (P.) Henri THOBIS, route de Wingles (30).
 Hénin-Liétard : (P.) Edg. DUBREUQ, directeur d'école
 (73).
 Lens-Béthune : (P.) Marcel HANOTEL, adjoint au maire
 (72).
 Lillers : (P.) Henri COQUIDÉ, médecin, rue Neuve.
 Lumbres : (P.) J. BERICHE, boucher (84).
 Metz-en-Couture : (P.) François LALISSE (6).
 Montreuil : (P.) Léon CUVILLER, instituteur en retraite,
 à Neuville (59).
 Pont-à-Vendin : (P.) Albert DUPONT, commerçant, à Meur-
 chin (109).
 Saint-Omer : (P.) Victor ENOIR, 5, rue de Théroouanne (223).
 Saint-Pol : (P.) Robert DERISBOURG, commerçant, place
 du Palais-de-Justice (140).
 Vermelles : (P.) Emile BEAUMONT, maire (20).
 Wingles : (P.) J.-B. MONTEILLE, tailleur, rue Neuve (26).
 Wizernes : (P.) Paul GOUT, maire (74).

Puy-de-Dôme

- Celles : (P.) Philippe DELIGNÈRE, forgeron, maire (3).
 Charbonnier : (P.) Léon REMAUD, mineur (32).
 Châteauneuf-les-Bains : (P.) Marius TIXIER, instituteur,
 à Lachaux (17).
 Chauriat : (P.) BALANCE (40).
 Clermont-Ferrand : (P.) Antoine VILLEDEU, 49, place de
 Jaude (219).
 Issoire : (P.) A. DERRUIT, distillateur (15).
 Menzat : (P.) Aimable POURTIER, conseiller général (29).
 Menat : (P.) ALBERT, à Neuf-Eglise (15).
 Olliergues : (P.) Joseph DEMAY, conseiller général (12).
 Pionsat : (P.) Paul TRANCHESSE, agriculteur, à la Cel-
 lette (50).
 Puy-Guillaume : (P.) Antonin MARTIN, mécanicien (53).
 Riom : (P.) François BÉLER, 110, avenue de Clermont (20).
 Saint-Eloy-les-Mines : (P.) Ferdinand GRAND, à Montjolin
 (137).
 Saint-Gervais-d'Auvergne : (P.) Charles JACQUIN, juge de
 paix (52).
 Thiers : (P.) Docteur JOBERT, 12, rue Terrasse (140).
 La Vallée-de-la-Durolle : (P.) HUGUET, à Saint-Rémy-Mon-
 netrie (9).
 Vic-le-Comte : (V.-P.) Amédée MONLY, cultivateur (48).
 Volvic : (P.) Anteroche SARROU (19).

Pyrénées (Basses-)

- Bayonne : (P.) BONNEMAN, instituteur, école des filles du
 Petit-Bayonne (209).
 Bedous : (P.) Joseph CARLES, négociant (40).
 Biarritz : (P.) E. LACOUR, 11, rue Duler (77).

- Hendaye : (P.) Albert CHESTIA, instituteur public (111).
 Gabat : (V.-P.) HRIARTBORRE, instituteur, à Arrouet (23).
 Mauléon : (P.) JANCENE, négociant (60).
 Oloron : (P.) Henri CADIER, avocat (55).
 Pau : (P.) BELLOCQ, professeur, 76, rue Carnot (104).
 Nay : (P.) LEBEVRE, directeur E. P. S. (13).
 Puyoo : (P.) E. DUPUY, contrôleur S. E., Compagnie du
 Midi (25).
 Saint-Jean-Pied-de-Port : (P.) EYHERAMENDY, instituteur,
 à Ispoure (20).

Pyrénées (Hautes-)

- Atreau : (V.-P.) M. Bernard BACQUÉ, maire, à Crézian
 Bagnères-de-Bigorre : (P.) M. MANENT, professeur, à
 l'E. P. S., rue Alphonse-Gazes (56).
 Bordes-sur-Echez : (P.) M. François FATTA (41).
 Labat-Rivière : (P.) M. Alfred DIEUZE, maire (20).
 Mauhourquet : (P.) M. Octave LARRIERU, sculpteur (18).
 Tarbes : (P.) Docteur Emile DASQUE, 16, rue Soult (141).

Pyrénées-Orientales

- Argelès : (P.) M. Julien JACQUES, directeur d'école (57).
 Arles-sur-Tech : (P.) M. ROQUES, comptable de la Compa-
 gnie du Midi (27).
 Cerbère : (P.) M. CRUZEL, adjoint au maire (50).
 Céret : (P.) M. Emile GOSSE, industriel, au Boulou (150).
 Ille-sur-Têt : (P.) M. Louis MARQUÉ, maire (56).
 Palalda : (P.) M. Raymond VERNET, monteur des P.T.T. (55).
 Perpignan : (P.) M. Jean PAYRA, député, 5, place Jean-
 Jaures (136).
 Port-Vendres : (P.) M. DAQUINO, mécanicien garde-pêche
 (58).
 Prades : (P.) M. Jean CALVET, vérificateur des poids et
 mesures (440).
 Prats-de-Mollo : (P.) M. Michel RÉSURAL, négociant (87).
 Saint-Laurent-de-Cerdans : (P.) M. D. ERRE, cordier, rue
 de la Crion (40).
 Saint-Paul-de-Fenouillet : (P.) M. Alfred COUSSERANS, pro-
 priétaire (25).
 Sorède : (P.) M. Martin SALLES (57).
 Tautavel : (P.) M. Joseph BENEY, médecin (65).
 Thuir : (P.) M. Pierre CAMO, conseiller municipal (63).
 Vinça : (P.) M. Etienne DELCLOS, retraité (72).

Rhin (Bas-)

- Haguenau : (P.) M. Pierre CAILLOT, 1, rue des Jardins
 (50).
 Strasbourg : (P.) M. François CESINGER, 69, avenue des
 Vosges (224).

Rhin (Haut-)

- Altkirch : (P.) M. Maurice HIGELIN, négociant (39).
 Balschwiller : (P.) M. Constant HANSEN, instituteur, à
 Wentzwiller (34).
 Colmar : (P.) M. KAYSER, avenue de la République (150).
 Guebwiller : (P.) M. Robert DRAYFUS, 63, rue Théodore-
 Dyck (63).
 Mulhouse : (P.) M. Jules BURCKARD, 18, rue de la Bourse
 (184).
 Munster : (P.) M. EANG, directeur E. P. S. (22).
 Thann : (P.) Docteur KERN (52).

Rhône

- Anse : (P.) M. BÉRON, député, maire de Pommiers (39).
 Ardillats (Les) : (P.) M. P. MICHAUDON, conseiller muni-
 cipal (5).
 Bois-d'Oing (Le) : (P.) M. LACROIX, conseiller général,
 maire de Thelzé (8).
 Bron : (P.) M. André ROUX, chemin Durafour (14).
 Corcelles : (S. T.) M. BERGERON-PALAS, retraité aux Tour-
 nissons (33).
 Cours-Thizy : (P.) M. J. GIRAUD, maire, rue Mardore
 (172).
 Givors : (P.) M. F. PRIOR, contremaître, 24, rue de Lyon
 (38).
 Grandris : (P.) M. Joanny GIROUD (34).
 Lyon : (P.) M. Raymond JACQUET, 7, boulevard des Brot-
 teaux (53).
 Oullins : (P.) M. LOVET, avocat, 153, Grande-Rue (48).
 Quincieux : (S.) M. JAMBON, propriétaire (5).
 Saint-Fons : (P.) M. J.-A. MARTINAUD, 10, rue Nouvelle,
 à Lyon (41).
 Saint-Laurent-de-Chamousset : (P.) M. Alphonse ROBERT,
 marchand de bois, à Chambost-Longessaigne (121).
 Tarare : (P.) M. Joseph MÉRIGNAC, 69, rue de la Républi-
 que (70).
 Venissieux : (P.) M. Antoine LUYET, 25, rue Paul-Bert
 (53).
 Villefranche-sur-Saône : (P.) M. MONTMARTIN fils, 42, rue
 de Thisy (156).

Villeurbanne : (P.) M. VOILLOT, conseiller général, directeur de l'Hôpital (37).

Saône-et-Loire

Autun : (P.) M. TREMEAU, maire (50).
 Chagny : (P.) M. LOUIS THÉO-BRETIN, député, route de Chaudenay (33).
 Chauffailles : (P.) M. MARCHAND, tisseur, rue de l'Industrie (138).
 Clayette (La) : (P.) M. JEAN GRANDJEAN, maire de la Chapelle-sur-Dun (172).
 Cluny : (P.) M. MARIUS DELOIRE, directeur de l'École pratique (15).
 Creusot (Le) : (P.) M. DEVELAY, 5, rue de la Verrerie (192).
 Cuiseaux : (P.) M. HENRI PAULY, greffier de paix (30).
 Cuisery : (P.) M. ARMAND GIRARD (8).
 Digoin : (P.) M. PHILIPPE REBOULE, peintre, rue de la Bombe (42).
 Gueugnon : (P.) M. JEAN LAVILLE, maire (66).
 Mâcon : (P.) M. BENOÎT BEAU, professeur, 66, rue de Lyon (57).
 Marzy : (P.) M. NICOLAS DESSERTAINE (61).
 Matour : (P.) M. PIERRE MALLÉON, négociant, à Trambly (42).
 Montceau-les-Mines : (P.) M. GENEVOIS, agent d'assurances, rue Barbès (83).
 Perreuil : (P.) M. ANTOINE MICHELOT, propriétaire, à Essertenne (27).

Saône (Haute-)

Champagney : (V.-P.) M. Eugène LAMBOLEY, agent d'assurances, à Rouchamp (80).
 Champplitte : (V.-P.) M. LARMIER, maire, à Nouvelle (34).
 Dampierre-sur-Salon : (P.) M. PERDRIZET, percepteur (43).
 Fresnoy-Saint-Mamès : (P.) Général GÉNIE, à Beaujeu (31).
 Gray : (P.) Jules DEVILLARD, instituteur, 4, rue du Marché (191).
 Gy : (P.) M. MATHIEU, propriétaire (34).
 Héricourt : (P.) M. ALIZON, maire d'Echenans (64).
 Laure : (P.) M. Emile RIGOBERT, 4, Faubourg de Vesoul (179).
 Luxeul-les-Bains : (P.) M. GRILLE, adjoint au maire (210).
 Marnay : (P.) M. Paul REQUET (50).
 Montbozon : (P.) Docteur BRUGIARD, conseiller général (107).
 Pesmes : (P.) Eugène RABE (20).
 Port-sur-Saône : (P.) M. Félix DONZEL, négociant (51).
 Saint-Loup-sur-Semouse : (P.) M. Léon JACQUEZ, maire (41).
 Vesoul : (P.) M. JEANNARD, 52, boulevard de Besançon (100).
 Villersexel : (P.) Paul VINEL, receveur des C. I. (65).
 Vitrey-sur-Mance : (P.) VINEL, instituteur (90).

Sarthe

Beaumont-sur-Sarthe : (P.) Henri PÉROTEL, négociant (39).
 Bonnétable : (P.) Albert PAVY, caissier, rue du Tripot (61).
 Bouloire : (P.) A. CABARER, Les Loges, à Coudrecieux (101).
 Chartre-sur-Loir (La) : (P.) M. GOURMON, maire (50).
 Château-du-Loir : (P.) A. REILLES, 13, place de l'Hôtel-de-Ville (120).
 Ecommoy : (P.) Eugène ESTAGER, pharmacien, rue de la Gare (47).
 Ferté-Bernard (La) : (P.) J. COUPEAU fils, à Saint-Aubin-des-Coudray (114).
 Flèche (La) : (P.) Crozier père, 24, boulevard d'Alger (50).
 Fresnay-sur-Sarthe : (P.) J.-B. CUISERIX, péniériste, à Sougé-le-Ganelon (75).
 Grand-Lucé (Le) : (P.) COLAS, adjoint au maire de Villaines-sur-Lucé (37).
 Mamers : (P.) Alexis TÉZÉ, 48, rue Nationale (65).
 Mans (Le) : BARAN, 109, rue du Bourg-Neuf (354).
 Montfort-le-Rotrou : (P.) René CHAPRON, à Pont-de-Genes (213).
 Sablé : (P.) LOISEAU, pharmacien, maire (63).
 Saint-Calais : (P.) LÉVESQUE, 2, rue du Gautray (37).
 Tuffé : (P.) TRULLIER, conseiller général, à Sceaux-sur-Huisne (112).
 Vibraye : (P.) Raymond HENRY, épicer en gros (104).

Savoie

Aix-les-Bains : (S.) Jacques-Marie CHARRÈRE, instituteur, à Tresserve (128).
 Albertville : (P.) Edouard GARN, conseiller d'arrondissement, à Saint-Sigismond (60).
 Chambéry : (P.) VÉNON, directeur de l'École pratique, rue Saint-François (234).

Modane : (P.) F. TRACQ, directeur d'école honoraire (36).
 Montmélian : (P.) Louis BOISSON, directeur, Ecole supérieures (108).
 Moutiers : (P.) G. DONNET, conseiller général (44).
 Pont-de-Beaivoisin : (T.) Frédéric BLANC, instituteur (25).
 Saint-Jean-de-Maurienne : (P.) Henri FALCOZ, avocat, maire (74).
 Saint-Pierre-d'Albigny : (P.) MONIN, maire de Saint-Jean-de-la-Porte (100).

Savoie (Haute-)

Anney : (P.) EVROT, professeur au lycée (42).
 Annemasse : (P.) DENAMBRE, propriétaire, rue des Hutins (168).
 Boège : (P.) Louis MOLLIET, greffier de la Justice de paix, à Villard-sur-Boège (25).
 Bonneville : (P.) CURRAL, avocat, sénateur (69).
 Evian-les-Bains : (P.) Victor LANPARD, receveur particulier des Douanes (132).
 Monnetier-Mornex : (P.) Jacques DEBAN, maire (35).
 Roche-sur-Foron (La) : (P.) MALLINOUD, directeur E. P. S. (40).
 Saint-Cergues-Machilly : (P.) Joseph BOUCHET, maire (40).
 Saint-Jean-d'Aulph : (P.) COTTET-DUMOULIN, cultivateur, au Bas-Thé (30).
 Saint-Julien-en-Genevois : (P.) GUILBERMET, maire (65).
 Thonon-les-Bains : (P.) GRANDEAT, professeur (66).

Seine.

Paris 1^{er} : (P.) Léon MITHAUX, 10, rue du Marché-Saint-Honoré (128).
 Paris 1^{er} : (P.) CÉRÉ, 8, rue de l'Arcade, VIII^e (150).
 Paris 1^{er} : (P.) Henry LÉVY, 35, rue Beaubourg (178).
 Paris 1^{er} : (P.) LAPORTE, 11 bis, rue Jacques-Cœur (197).
 Paris 1^{er} : (P.) ETIENNE, 9, boulevard Port-Royal (177).
 Paris 1^{er} : (P.) Notre-Dame-des-Champs : (P.) METTETAL, 20, rue Jacob (46).
 Paris 1^{er} : (P.) Monnaie-Odéon : (P.) Mathias MORHARDT, 8, rue Monsieur-le-Prince (176).
 Paris 1^{er} : (P.) CABROL, 19, avenue de Tourville (154).
 Paris 1^{er} : (P.) Frédéric LÉVY, 25, rue de Madrid (101).
 Paris 1^{er} : (P.) Alcide DELMONT, 66, rue de la Chaussée-d'Antin (680).
 Paris 1^{er} : (P.) GOUDEAUX-BRUNSVCIG, 1, rue Villersexel, VII^e (300).
 Paris 1^{er} : (P.) G. BOURET, 16, rue Pierre-Lévy (190).
 Paris 1^{er} : (P.) GEHN, 25, avenue Michel-Bizot (171).
 Paris 1^{er} : (P.) Docteur MOSSÉ, 19, rue Maurice-Meyer (130).
 Paris 1^{er} : (P.) Jacques HADAMARD, 25, rue Humboldt (233).
 Paris 1^{er} : (P.) Séverin KUTNER, 4, avenue Pasteur (235).
 Paris 1^{er} : (P.) ERNEST-CHARLES, 34, rue Singer (177).
 Paris 1^{er} : (P.) SICARD DE PLAUGOLES, 6, rue Logelbach (310).
 Paris 1^{er} : (S.) Mlle WILLIAMS, 7, rue Eugène-Carrière (311).
 Paris 1^{er} : (P.) G. BRUSSON, 39, rue Doudeauville (187).
 Paris 1^{er} : (P.) Combat-Villette : (P.) MASSONNEAU, 56, avenue Jean-Jaurès (65).
 Paris 1^{er} : (P.) Amérique : (P.) Julien CARDON, 6, villa Eugène-Leblanc (127).
 Paris 1^{er} : (P.) Louis MULLER, 52, rue Stendhal (47).
 Antony : (P.) Victor CZAPEK, défenseur conseil, villa Saint-Georges (40).
 Arcueil-Cachan : (P.) GIVORT, conseiller général, 13, rue Emile-Raspail, à Arcueil (27).
 Asnières : (P.) Dubois, 7, avenue Faidherbe (50).
 Aubervilliers : (P.) Emile BRUNEL, 47, boulevard Andole-France (62).
 Bagnelet : (P.) AULAGNER, 5, avenue des Roses (8).
 Bois-Colombes : (P.) Henri SACRET, général de division, 26, rue Henri-Litloff (70).
 Bondy : (P.) POYTOUX, maire, conseiller général, 118, rue Jean-Jaurès, à Noisy (63).
 Boulogne-sur-Seine : (P.) BOUGLÉ, 26, avenue Victor-Hugo (68).
 Bourget-Drancy : (P.) LABÉ, architecte, 80, avenue Marceau.
 Bourg-la-Reine : (P.) BOVIN, professeur au Lycée Lakanal, 6, rue Montprofit (31).
 Champigny : (S.) Gaston CHARON, receveur municipal (14).
 Charenton-Saint-Maurice : (P.) JAUCENT, 5, rue Marty, à Charenton (97).
 Châtouay : (P.) Jean LONGUET, 64, rue d'Aulnay (23).
 Châtillon-sous-Bagneux : (P.) LOBSTEIN, 8, avenue de Paris (19).
 Clamart : (P.) LAVANCEAU, publiciste, Clos de l'Etang, 3, rue de la Fontaine (39).

Choisy-Thiais-Orly : (P.) DURAND, 20, rue de Chevreuil, à Choisy (104).
 Cléchy : (P.) Léopold QUINT, 66, rue de Neuilly (40).
 Colombes : (P.) MOREL, 18, villa René-Henriette (46).
 Courbevoie : (P.) CHAPELAIN, 232, rue Armand-Sylvestre, à Bèton-Courbevoie (62).
 Epinay-sur-Seine : (P.) Henri MÉGAND, représentant de commerce, 3, rue de l'Œuvre (42).
 Fontenay-sous-Bois : (P.) Robert DAFFOS, 49, rue Jules-Ferry (12).
 Gentilly-Kremlin-Bicêtre : (P.) GÉRARD, maire (56).
 Hay-les-Roses (L.) : (P.) Mme veuve DISFAN DE FLORAN, avenue Larroumet (48).
 Issy-les-Moulineaux-Vanves : (P.) GRAZIANI, 13, avenue Victor-Hugo, à Vanves (59).
 Ivry-sur-Seine : (P.) DESBONS, 7, rue des Wallons, à Paris (82).
 Joinville-le-Pont : (P.) Ed. NEUMANN, 11, avenue des Platanes (64).
 Levallois-Perret : (P.) BONCENNE, 4, place de la République (56).
 Lilas (Les) : (P.) BOLLAND, 10, passage de la Mairie (51).
 Malakoff : (P.) FISCHER, 6, rue Emile-Zola (46).
 Montreuil-sous-Bois : (P.) Paul PONCET, ancien député, maire (33).
 Montrouge : (P.) E. CRESPIER, conseiller général, maire (54).
 Nanterre : (P.) STRAUSS, 21, boulevard du Midi (88).
 Neuilly-sur-Seine : (P.) Gaston MOCH, 26, rue de Chartres (22).
 Nogent-le-Perrux : (S.) NANINCK, 2, rue Carnot, à Nogent-sur-Marne (45).
 Noisy-le-Sec : (P.) Jules PARMENTIER, 5, rue Carnot (116).
 Pantin : (P.) LABRYNE, 48, avenue Edouard-Vaillant (122).
 Plaine-Saint-Denis : (S.-A.) FALLU, 124, avenue de Paris (86).
 Puteaux : (P.) Lucien VOLEN, maire, député, 68, rue Victor-Hugo (59).
 Romainville : (P.) Jules GOULLARD, employé de commerce, 41, rue de Paris (46).
 Rosny-sous-Bois : (S.) Guy, 23, rue Paul-Cavarié (57).
 Saint-Denis : (P.) Maurice BERTRAND, 7, boulevard Sembat (35).
 Saint-Mandé : (P.) MORIZET, professeur agrégé d'histoire au Collège Louis-le-Grand, 9, avenue Gambetta (41).
 Saint-Ouen : (P.) BACHELIER, conseiller général, 131, rue Beliard, Paris (189) (102).
 Sceaux : (P.) Emile FIX, 31, rue Achille-Garnon (56).
 Surseines : (P.) Pierre BOISSON, 19, rue de Verdun (20).
 Villejuif : (P.) Camille BRAT, 6, impasse des Ecoles (85).
 Villeneuve-la-Garenne : (P.) SMOONNEAU, employé de commerce, rue Théodore-Descoings, à l'Isle-Saint-Denis (17).
 Vincennes-Fontenay-sous-Bois : (P.) DEMAILLY, 10, rue de la Jarry, à Vincennes (142).
 Vitry : (P.) VENGEON, 36, rue Camille-Groult (52).

Ile-et-Oise

Argenteuil : (P.) Docteur GOSSELIN, 62, rue Saint-Germain.
 Avron : (P.) Georges FRIES, propriétaire (26).
 Beauchamp : (P.) KREK, 17, avenue Morère (33).
 Boisvilliers-Léger : (P.) Pascal BLANCHETIÈRE, 10, boulevard Léon-Révillon (23).
 Chateaufort-le-Vésinet : (P.) Félicien CHALLAYE, 11 bis, rue Thiers, au Vésinet (47).
 Chaville : (P.) Amédée CHARBILON, 9, rue du Coteau (79).
 Chennevières-sur-Marne : (P.) Eugène BONNET, 32, rue de Champigny (4).
 Conflans-Sainte-Honorine : (P.) Mme Paule de Cock, 26, quai Fin-d'Oise (56).
 Corbeil : (V.-P.) Adolphe MOREL, ajusteur, maire de Villabé (61).
 Crosnes-Villeneuve-Saint-Georges : (S.) Edmond CONNOLIN, 7, rue Remontru, à Crosnes (39).
 Draveil : (P.) LERM, employé Paris-Jardin (15).
 Dourdan : (P.) Emile AUVRAY, professeur, 6, avenue de Paris.
 Eaubonne-Ermont : (P.) J. GOUROT, 39, rue de la République (156).
 Etampes : (P.) Gaston SEQUELOS-ROUJETTE, 30, rue Basse (30).
 Houilles : (P.) Henri CLASSENS, 13, route d'Argenteuil (38).
 Juvisy : (P.) M. BIVERT, maire à Epinay-sur-Orge (105).
 Livry-Gargan : (P.) PIERICOLO, 4, allée Elienne-Dalet (33).
 Luzarches : (P.) A. DEZERARIE, 6, rue de Paris (63).
 Maisons-Lafitte : (P.) Prosper ROSTANO, rue Retzina (67).
 Maise : (P.) Maurice GUNOT, instituteur (37).
 Mantes : (P.) CHICOMBEAU, 4, rue du Chapeau-Rouge (74).
 Mareil-sur-Maindre : (P.) Jean-Paul GUYOT (50).
 Mesnil-le-Roi : (P.) Alfred MANCEAU, championniste, rue Maurice-Berteaux, à Carrières-sous-Bois (25).

Montmorency : (P.) ODIARDI, 36, boulevard de l'Ermitage (77).
 Montsoult : (P.) FORT, employé, à Maffliers.
 Neuilly-sur-Marne : (S.) RABUT, 144, rue de Paris (18).
 Noisy-le-Grand : (P.) Bernard BOURDOX, 17, rue Rouget-de-l'Isle (18).
 Le Pecq : (P.) Gaston BEAUMONT, 27, quai Voltaire (45).
 Poissy : (P.) Ernest KLEMCZYNSKI, publiciste, 10, boulevard Gambetta (37).
 Pontoise-Marines : (P.) Bisson, avocat, 13, rue Thiers, à Pontoise.
 Raincy-Villomble (Le) : (P.) Edmond COLAS, imprimeur, 14, allée des Bosquets, au Raincy (102).
 Rambouillet : (P.) Sylvain DORLAND, 13, rue du Général-Humbert (80).
 Saint-Cloud : (P.) MELLET, 26, rue Laval (37).
 Saint-Cyr-l'École : (P.) FERRIER, directeur Ecole des garçons (87).
 Saint-Germain-en-Laye : (P.) CHARPENTIER, 108, rue de Poissy (60).
 Saint-Gratien : (P.) PRUGNIER, conseiller municipal, 5, route d'Eaubonne (83).
 Saint-Leu-la-Forêt : (P.) Georges Roy fils, Grande-Rue (90).
 Saint-Ouen-l'Aumône : (P.) Martin WAGNER, arbitre-expert, 30, rue de Paris (15).
 Sannois : (P.) Maurice PELLETIER, 5, avenue Labbé (54).
 Sarcelles : (P.) Gaston AUBIN, rue de Villiers-le-Bel (21).
 Sartrouville : (P.) HUGUARD, 100, av. Jules-Ferry (46).
 Sevran : (P.) Jules BEUDIN, fonctionnaire, 10 ter, boulevard de l'Ouroq.
 Sevres : (P.) Maurice VACLE, représentant, 63, rue Brancas (39).
 Saisy-sous-Montmorency : (P.) Raoul HOUET, inspecteur du travail, 63, avenue Gavignot (37).
 Trappes : (P.) Alphonse BOUCHER, peintre, rue du Gué (43).
 Triel-sur-Seine : (P.) Jules ZACON, 212, Grande-Rue (32).
 Vernouillet : (P.) Paul DUROC, 16 bis, impasse Saint-Etienne (16).
 Versailles : (P.) PRUDHOMMEAUX, 8, rue Jacques-Boyceau (171).
 Vigny : (P.) Léopold MORIGNY, propriétaire (19).
 Villiers-le-Bel et Gonesse (P.) Camille RAMAGE, 24, rue Carrère, à Arnouville-les-Gonesse (33).

Seine-et-Marne

Bray-sur-Seine : (P.) CHOROT, instituteur retraité, maire, à Everly (9).
 Chelles : (P.) Maurice BELLENOT, instituteur, à Champs (28).
 Coulommiers : (P.) Jules SALMON, 46, rue de Paris (11).
 Ferté-sous-Jouarre (L.A.) : (P.) CHALANON, industriel, à Luzancy (143).
 Fontainebleau : (P.) Clément MATRAY, chirurgien, boulevard de Melun (237).
 Meaux : (P.) Henri-Constant POMMERY, 69, faubourg Saint-Nicolas (92).
 Melun : (P.) H. PETIT, inspecteur d'assurances, à Vaux-le-Penil (73).
 Nangis : (P.) R. BAGNOT, industriel, place de la Gare (38).
 Nogent : (P.) Georges NOËL, ingénieur, 183, boulevard Voltaire, à Paris (40).
 Provins : (P.) Ernest SAUVIER, professeur au Collège, 52, rue Félix-Bourquelot (88).

Seine-Inférieure

Aumale : (P.) Eug. REZÉ, adjoint au maire (48).
 Blangy-sur-Bresle : (P.) BECQUET, 80, rue Morgan (48).
 Dieppe : (P.) MARTINET, contrôleur des C. I., rue des Fontaines (55).
 Elbeuf : (P.) LEVASSEUR, 15, rue du Maréchal-Galliéni (30).
 Envermeu : (P.) Gaston DUBOS, receveur des C. I. (9).
 Gaillefontaine : (P.) CRÉPEL, pharmacien (30).
 Le Havre : (P.) DESCHERBER, 24, rue de Bitche (151).
 Lillebonne : (P.) Louis HOCHART, receveur C. I., 22, rue de la République (30).
 Montivilliers : (P.) Pierre EVIN, 1, rue des Mégisiers (40).
 Neufchâtel-en-Bray : (P.) DARTHENY, instituteur, à Mesnières-en-Bray (47).
 Rouen : (P.) TILOUX, maire de Solteville, 17 bis, rue Herbière (79).
 Ry : (P.) Eugène MARTY, receveur ruraliste (14).
 Saint-Vaast-en-Caux : (P.) T.-H. HAUCHECORNE, architecte (48).
 Sermonville : (P.) J. LEVASSEUR, 20, route Neufchâtel, à Forges-les-Eaux (78).
 Solteville-les-Rouen : (P.) Raoul HOYAC, 6, rue Tirard (89).
 Le Tréport : (P.) Roumy, professeur, Collège d'Eu (140).

Sèvres (Deux-)

Absis (7) : (P.) Léon PECHAIRE, instituteur adjoint (59).
 Arçais : (P.) Marcel FAUCHARD, instituteur, à Amuré, par
 Sansais (32).
 Airvault : (P.) BAUQUET, maire (70).
 Bouille-Loretz : (P.) Louis GRAULT, courtier en vins (77).
 Bressuire : (P.) H. HÉRY, maire (205).
 Brioux-sur-Boutonne : (P.) FENOUX, maire de Lusseray
 (67).
 Celles-sur-Belle : (P.) Victor FLEURET, ancien député,
 maire, à Aigonnay (111).
 Chapelle-Saint-Laurent : (P.) ROSAULT (28).
 Chef-Boutonne : (P.) Germain GURGAUD, adjoint au maire,
 à Limalonges (43).
 Coulonges : (P.) Clément CACOUAULT, instituteur, à Saint-
 Lours (101).
 Crèche (La) : (P.) BOURDIN, conseiller municipal (87).
 Frontenay-Rohan-Rohan : (P.) Léon HÉRASSE, instituteur
 en retraite (56).
 Lezay : (P.) Frédéric COIN, instituteur (90).
 Melle : (P.) André GORAND, député (86).
 Niort : (P.) André BRICAUD, 11, place du Temple (220).
 Pamproux : (P.) G. CADIER, pasteur (41).
 Parthenay : (P.) E. GAZEAU, 12, rue Waldeck-Rousseau
 (136).
 Saint-Hilaire-la-Palud : (P.) Omer DELAND, cultivateur, à
 Mazin (69).
 Saint-Loup-sur-Thouet : (P.) H. ROULLON, scieur-mécanicien
 (36).
 Saint-Maixent : (P.) FAVREAU, receveur municipal (94).
 Saint-Varent : (P.) Louis METAIS, propriétaire, à Coulon-
 ges-Thoursais (59).
 Sauzé-Vaussais : (P.) MARCHE, à Limalonges (60).
 Thouars : (S.) Raphaël PELLIER, instituteur (178).

Somme

Abbeville : (S.) Henri FOURNIER, 1, rue des Cordeliers
 (178).
 Albert : (P.) MEILHAC, percepteur, rue de Bapaume (52).
 Airaines : (P.) CARUÉ, maire (7).
 Amiens : (P.) DEBEAUVAIS, liquidateur, 4, rue Voclin (248).
 Ault : (P.) Docteur Léon MABILÉ, 108, boulevard de Cour-
 celles, à Paris (6).
 Chaulnes : (P.) Gaston JULES, maire (32).
 Comblès : (P.) Charles GUIDET, maire et conseiller d'ar-
 rondissement (64).
 Doullens : (P.) René BOULANGER, rue Sainte-Ladre (100).
 Gamaches : (P.) Florimond MAUDUIT, conseiller d'arron-
 dissement (17).
 Ham : (P.) LEROY, à Saint-Sulpice (105).
 Hangest-sur-Somme : (V.-P.) Camille LOURDIL, rentier (22).
 Montdidier : (P.) Paul HORRÉARD, instituteur en retraite,
 à Rubescourt (37).
 Moreuil : (P.) Arthur QUILLET, maire d'Hangest-en-San-
 terre.
 Nesle : (P.) DHORNE, éleveur, 7, rue des Poissonniers
 (44).
 Nouvelles-sur-Mer : (P.) Georges CASTELAN, chef de canton
 (28).
 Péronne : (P.) G. QUILLARD, maire de Villers-Carbonnel
 (58).
 Roisel : (P.) Paul FRANÇOIS, représentant (14).
 Rosières : (P.) Rodolphe TONNELER, professeur d'École
 Normale (60).
 Rove : (P.) Edouard CAREL, instituteur, à Ercheu (166).
 Saint-Valéry-sur-Somme : (P.) HERTAULT, inspecteur des
 chemins de fer (30).
 Sailly-Éliecourt : (P.) TARABON, conseiller municipal,
 à Le Titre, par Nouvion (56).
 Talmas : (P.) Athénais AULOUE, coquetier (21).
 Vauchelles-les-Quesnoy : (P.) Sosthène DIRGEON, peintre
 (33).

Tarn

Albi : (P.) Edouard JAU, directeur Ecole publique, rue de
 la Madeleine (127).
 Carmaux : (P.) Jean BLANC, 75, route Nationale (55).
 Castres : (P.) CANCE, directeur d'École, rue Sainte-Foi
 (103).
 Dourgnes : (P.) Paul-Louis DIEFFANT, industriel (22).
 Gaillac : (P.) Marcelin PÉROSC, contremaître de la scie-
 rie, route de Toulouse.
 Graulhet : (P.) Elie THÉOPHILE, négociant (117).
 Labastide-Rouairoux : (P.) Auguste DELMAS, industriel
 (34).
 Lavaur : (P.) Jean JAU, industriel (28).
 Mazamet : (P.) Paul SALVANG, courtier en laines (95).
 Rabastens : (P.) Louis AYBAL, ébéniste (38).
 Saint-Sulpice : (P.) Jean PINNETEAU, marchand forain (14).
 Vabre : (P.) Louis BENOIT (24).

Tarn-et-Garonne

Castelsarrasin : (P.) Joseph FLAMENS, maire, rue de l'Ega-
 lité (42).
 Montauban : (P.) Victor GEZEL, 35, rue Causse.
 Septfonds : (P.) MALAVELLE, propriétaire (7).

Var

Barjols : (P.) Albert PLAUCHUD.
 Besse : (S.) Augustin POURRIÈRE, propriétaire (2).
 Brignoles : (P.) Antoine AUNE, menuisier (63).
 Le Brulat : (P.) Marcel DALMAS (33).
 La Cadrière-d'Azur : (P.) Henri JAUSSEIN, propriétaire
 (33).
 Carqueiranne : (P.) Joseph EYFERUM (31).
 Cogolin : (P.) Alphonse TOURNEL, instituteur en retraite
 (112).
 Draguignan : (P.) MAUNIER, allées d'Azemar (201).
 Fayence : (P.) René BLOUET, percepteur (15).
 Fréjus : (P.) Pierre AGNEL (33).
 Garéoult : (P.) Paul ANDRÉ, cultivateur (21).
 Hyères : (P.) AUGER, négociant, avenue Ambroise-Tho-
 mas (39).
 Le Lavandou : (P.) Edouard MASSE (12).
 Néoules : (P.) Marius BREMOND, maire.
 Pignans : (P.) Henri GERMAN (45).
 Pradet (Le) : (P.) Joseph LANTRUA, 6, boulevard Legrand,
 à Toulon (53).
 Puget-Ville : (P.) Paul GUERT, propriétaire (55).
 Roquebrune-sur-Argens : (P.) A. THOMAS, médecin (26).
 Saint-Cyr-sur-Mer : (P.) César BRUN, facteur P. T. T.
 (120).
 Saint-Tropez : (P.) Aristide SENQUIN, pâtissier-confiseur (48).
 Saint-Zécharie : (P.) André MAILLOUX, négociant, maire
 (30).
 Salernes : (P.) Laurent BONFAY, médecin (25).
 Salins-d'Hyères : (P.) Victor PASSALACQUA, patron-pê-
 cheur (17).
 Sanary : (P.) Abel CRAISSAC, propriétaire (46).
 Seyne-sur-Mer (La) : (P.) Charles ALBERT, 123, rue Victor-
 Hugo (60).
 Six-Fours : (P.) Emile RABASSE, secrétaire de mairie (23).
 Toulon : (P.) SERRE, professeur, école Rouvière (200).
 Tourves : (P.) CASTELLAN, entrepreneur de maçonnerie (23).

Vaucluse

Avignon : (P.) Pierre VAILLANDET, 39, chemin des Sources
 (136).
 Bollène : (P.) Emile MONTELIS, industriel (29).
 Carpentras : (P.) GORVEL, directeur d'usine, 9, boulevard
 de la Pyramide (66).
 L'Isle-sur-Sorgues : (P.) Aug. MOURNA, expéditeur (44).
 Orange : (P.) Emile PIC, 38, rue du Noble (147).
 Pernes : (P.) Paul CHIRON (41).
 Pertuis : (P.) Paul BARRIOL, notaire (30).
 Vaison : (P.) Joseph FARAUD, propriétaire, quartier de
 Baye (68).
 Valréas : (P.) Léon DAURAND, adjoint au maire (11).

Vendée

Challans : (P.) BATY, instituteur (52).
 Chantonay : (P.) L. REMONDET, directeur E. P. S. (77).
 Fontenay-le-Comte : (P.) SABOURBY, rue Albert-Laval (40).
 Ile-d'Elle : (P.) Gustave AUGER, entrepreneur de vannerie
 (53).
 Ile-d'Yeu : (P.) Pierre LANDUCHE, marin, Port-Joinville (45).
 Luçon : (P.) BONNETAU, 42, allée des Soupirs (154).
 Mareuil-sur-Lay : (P.) POISSÉAU, directeur d'École ().
 Montaigu : (P.) Pierre HENRY, juge de paix (58).
 L'Hermenault-Nalliers : (P.) Docteur ROLLAND, à Nalliers
 (51).
 Noirmoutier : (P.) Constant HALAIS, maître de port (62).
 Pouzauges : (P.) THOUARD, propriétaire (134).
 La Roche-sur-Yon : (P.) TH. JOINT, 7, rue V. Hugo (321).
 Les Sables-d'Olonne : (P.) Valère MATHÉ, maire d'Olonne,
 près des Sables (157).
 Saint-Gilles-Croix-de-Vie : (P.) Gustave MILCENT, proprié-
 taire, à Croix-de-Vie (117).

Vienne

Châtellerault : (P.) BERNARD, horloger, 9, rue Château-
 neuf (49).
 Loudun : (P.) Roger BARRIÈRE, employé chemin de fer,
 Ecole Publique de Veniers (119).
 Mirabeau : (P.) Guillaume POULLE, sénateur, 7, rue de
 l'Est, à Poitiers (40).
 Poitiers : (P.) MORAN, maire (212).
 Saint-Georges-les-Baillargeaux : (P.) AMET, maire (13).
 Roiffé : (P.) KUPFER Alphonse, surveillant chef (45).

Vienne (Haute)

- Limoges : (P.) SAULNIER, 25, rue de la Mauvendièrre (208).
 Saint-Junien : (P.) Justin TERLAUD, gantier, rue du Péral (53).
 Saint-Sulpice-les-Feuilles : (P.) RENAULT, médecin.

Vosges

- Bains-les-Bains : (P.) Poirrot Henri, ouvrier industriel (36).
 Bruyères : (P.) ORÉFICE, entrepreneur (93).
 Charnes : (V.-P.) A. BLUM, adjoint au maire (38).
 Epinal : (P.) SCHWARDER, pharmacien, 24, rue de la Gare (480).
 Fraize : (P.) MONGEOT, receveur des Postes à Plainfaing (43).
 Lamarche : (S.) BOULANGER, percepteur (65).
 Moyenmoutier : (P.) Marcel DEFERRAND, hôtelier (48).
 Neufchâteau : (P.) DUPHALD, avoué (30).
 Provençères : (P.) TOTINI, entrepreneur (45).
 Rambervillers : (P.) René SIMON, 18, rue Carnot (112).
 Raon-l'Étape : (P.) Charles WEILL (55).
 Rembrement : (P.) DREYFUS Georges, négociant, rue Jules-Ferry (116).
 Saint-Dié : (P.) COLNAT, rue de l'Orient (707).
 Thilloit (Le) : (P.) Fernand DREYFUS, négociant.
 Xertigny : (S.) Nicolas AUBERT, percepteur (45).

Yonne

- Aillant-sur-Tholon : (P.) Paul BURAT, à Guerchy (90).
 Ancy-le-Franc : (P.) G. DEFORT, industriel à Ravières (4).
 Auxerre : (P.) COBLENCÉ, 13, rue d'Englery (156).
 Avallon : (P.) BOJARD, maire de Saint-Brancher (143).
 Briennon-sur-Armançon : (P.) DROMY, maire, directeur d'école (136).
 Chablis : (P.) Henri BRILLAUD, conseiller d'arrondissement (30).
 Charny : (P.) RENAUD Eugène, instituteur retraité (100).
 Coulanges-la-Vineuse : (P.) Charles RAFFINEAU, propriétaire (67).
 Cravant : (P.) Raymond BOURBON, percepteur (34).
 Flogny : (P.) Charles JACQUET, adjoint au maire à la Chapelle-Vieille-Forêt (43).
 Grandchamp : (P.) Paul MOREAU, propriétaire (51).
 Joigny : (P.) HAMELIN, conseiller général (67).
 Ligny-le-Châtel : (P.) Aristide LARBOULLAT, capitaine retraité (49).
 Migennes-Laroche : (P.) FOURREY, maire (66).
 Pont-sur-Yonne : (P.) Albert VAILLANT (37).
 Saint-Fargeau : (P.) René DELACOUR, médecin (77).
 Saint-Florentin : (P.) Albert CROCHOT, instituteur (54).
 Saint-Julien-du-Sault : (P.) DALOUZEAU, conseiller municipal (33).
 Saint-Sauveur : (P.) JOSSIER, représentant de commerce (77).
 Saints : (P.) Pierre SURGUES, cultivateur (14).
 Sens : (P.) BOULLY, député (34).
 Tonnerre : (P.) RABY, professeur au Collège, rue de la Gare (123).
 Toucy : (P.) GIRARDOT, pharmacien à Toucy (259).
 Trogny : (P.) DUBAN (28).
 Vézelay : (P.) JOUX, à Montillot (40).

COLONIES**AFRIQUE****Congo**

- Brazzaville : (P.) Emile AMOUROUX, commerçant (25).

Côtes des Somalis

- Djibouti : (P.) GUESNE, instituteur (56).

Gabon

- Libreville : (P.) Jean-Baptiste N'DENDÉ, maître charpentier, 4, rue N° 4.

Île de la Réunion

- Saint-Denis : (P.) Paul CAUBET, professeur d'histoire au lycée, place Lacausade (45).

Madagascar

- Diégo Suarez : (P.) Marius MARTIN, colon (354).
 Majunga : (P.) René LETOREY, avocat (10).
 Tananarive : (P.) ROCHE, commis des travaux publics, bâtiments civils (134).

Maroc

- Eerkane : (P.) M. COULON, colon, bd de la Moulouya (14).

- Casablanca : (P.) MESPOULET, 110, rue du Marabout (253).
 Fedhala : (P.) Max GASPERI, Compagnie du Port (28).
 Kenitra : (P.) Antoine BOYER, entrepreneur de charpente (92).
 Marrakech : (P.) Henri GONGORA, 90, Derb Sidi Iseac (70).
 Mazagan : (P.) ARCHAMBAUD, négociant (56).
 Mechra-Bel-Ksiri : (P.) BENOIT, médecin (32).
 Mogador : (S.) MARQUET (103).
 Meknès : (P.) Arsène ROUX, professeur d'arabe (148).
 Oudja : (P.) Albert CÉARD, avocat, rue de Maria (134).
 Ouezzan : (P.) Victor VINCERT, entrepreneur (28).
 Petitjean : (P.) Bernard BOUCHERIE, officier en retraite (12).
 Rabat-Salé : (P.) LAROCHE, professeur adjoint, école de la Tour-Hassan, à Rabat (357).
 Seltat : (P.) Célestin AMBLARD, meunier (38).
 Tanger : (P.) H. LEVIE, caissier, Régie des tabacs, boîte postale 151 (74).
 Taourirt : (P.) TEXIER, instituteur (24).
 Tiflet : (P.) LAPLACE, négociant agriculteur (12).

Sénégal

- Dakar : (P.) François MERLE, directeur des P. T. T. (33).

Tchad

- Fort-Lamy : (P.) Léon MATHIEY, négociant (5).

Togo

- Lomé : (P.) LEBRUN, agent au Bureau des Finances (21).

Tunisie

- Béja : (P.) Alfred de D. CHAOUAT, négociant (60).
 Bizerte : (P.) BONNIARD, professeur, rue de Mateur (90).
 Cap-Bon : (P.) PACHIS, docteur en médecine.
 Ferryville : (P.) MONNET, villa Régina, rue Mirabeau (201).
 Mahdia : (P.) Adolphe GAIGNAIRE, directeur école (45).
 Sfax : (P.) François-Xavier PAOLI, membre du Grand-Conseil de Tunisie (71).
 Tébourba : (P.) Hassine Ben GUICA, instituteur (58).
 Tunis : (P.) LUCIANI, villa CYRUS, avenue Gambetta.

AMÉRIQUE**Guadeloupe**

- Basse-Terre : (P.) R. de KERMEDEC, commerçant (14).

Guyane

- Cayenne : (P.) BERLAND, ingénieur civil, conseiller général (107).

Martinique

- Le Carbet : (P.) Léon Sainte-Luce, chaudronnier (16).
 Fort-de-France : (S.) Ch.-Théodore LARAT, industriel, conseiller général (262).
 Gros-Morne : (P.) CORCOL (22).
 Lamentin : (P.) Ludovic SIMOSA, peintre en bâtiments (11).
 Le Marin : (P.) Nicolas CHATELAIN, industriel, maire (24).
 Le Robert : (P.) Auguste HANNBAL, propriétaire (24).
 Trinité : (P.) Ch.-R. RETON, comptable d'usine Galien.

ASIE**Combodge**

- Phnom-Penh : (P.) MAUREL, avocat.

Cochinchine

- Saïgon : (P.) DASSEUX, 22, rue Lagrade (75).

Indes Françaises

- Karikal : (P.) MOUTTOUSSAMY, conseiller municipal, à Téletéro (30).
 Pondichéry : (P.) VELOUSSAMY MONDELIAR, expéditionnaire.

Tonkin

- Haiphong : (P.) Victor PEYROT, Service des Eaux (61).
 Hanôï : (P.) LAN, 77, bd Gambetta (85).

OCÉANIE**Nouvelle-Calédonie**

- Nouméa : (P.) MULLER, conseiller municipal, agent commercial (6).

Tahiti

- Papeete : (P.) CASSIAU, médecin (32).

ÉTRANGER

Allemagne

- Coblence : (T.) MOURGEON, Archives du Haut-Commissariat français à Coblence, S. P. 131 (48).
 Landau : (P.) RACONTEAU, instituteur à l'école française, S. P. 109 (51).
 Ludwigshafen : (P.) MASSON, Librairie Français, S. P. 192 (55).
 Mayence : (P.) YZOMBART, instituteur, lycée français de Mayence, S. P. 77 (112).
 Trèves : (P.) NICOLAUD, 2^e sous-Intendance, Trèves S. P. 22 (29).

Egypte

- Ismailie : (P.) Laurent SÉOUR, Ateliers généraux Canal de Suez (47).
 Port-Saïd : (S.) DETHES (51).

Espagne

- Alicante : (P.) Léon DUFOY, Carretera de Ocaña, 3 (12).

Italie

- Vintimille : (P.) Laurent FAURE, vérificateur des Douanes à Vintimille, boîte postale 50, à Menton (A.-M.) (77).

Suisse

- Genève : (P.) Maurice MILHAUD, 8, rue Frédéric-Amiel (84).

LIGUE INTERNATIONALE

- Albanie : (P.) Barri ORNARI, député.
 Allemagne : (S.) Lehmann RUSSEBULT, 43, Wilhelmstrasse, Berlin 66.
 Angleterre : (P.) Mme BETHELL, 21, rue Leconte-de-Lisle, à Paris.
 Arménie : (P.) Alexandre KHATISSIAN, 71, rue Kleber, à Paris.
 Autriche : (P.) Pr. Dr. Josef REDLICH, ancien ministre, Ambrustergasse 15, Vienne XIX^e.
 Belgique : (V.-P.) DE DONDER, prof. à l'Université, 5, rue de l'Auror, à Bruxelles.
 Bulgarie : (P.) Vénélin GANEFF, 85, bd Dondoukoff, à Sofia.
 Dantzig : M. le Dr NICHENSTEIN, 5, Stadtgraben, à Dantzig.
 Espagne : (P.) Migual DE UNAMUNO, 2, rue de la Pérouse, à Paris.

- Georgie : (P.) TCHEDZE, député, Rond-Point de Longchamp, 4, impasse des Prêtres, Paris-16^e.
 Grèce : (P.) RUFOS, ancien député de Patras.
 Haïti : (P.) L.-C. LIÉRISSON, ancien sénateur, ancien président du Comité haïtien de l'Alliance Française.
 Hongrie : (P.) Michel KAROLYI, 5, rue Nouvelle-Stanislas, Paris-9^e.
 Italie : (P.) Dr Michelangelo FAMBRECCARI.
 Luxembourg : (P.) Paul FLESCH, architecte à Esch-sur-Alzette.
 Portugal : (S.) Dr Carlos de LEMOS, professeur au lycée Barros Manuel, rua de Barona, 77.3 Lisbonne.
 Pologne : (P.) SAMAROSKI Egen, avocat au S.-S. d'Etat pour la justice, 14, rue Smolna, à Varsovie.
 Roumanie : (P.) Basile STROESCO, ancien député de Besarabie.
 Russie : (P.) AVXENTIEFF, 21, rue Hébert, à Clamart (Seine).

BULLETIN
DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

BUREAU DU COMITÉ

SÉANCE DU 1^{er} FÉVRIER 1926

Étaient présents : M. Ferdinand Buisson, président ; Mme Ménard-Dorian, MM. A. Aulard, Victor Basch, C. Bouglé, A.-F. Hérol, vice-présidents ; H. Guernut, secrétaire général ; A. Westphal, trésorier général.

Polémique. — Un certain nombre de journaux, *L'Humanité*, par exemple, refusent régulièrement de publier les mises au point que nous leur envoyons en réponse à des articles tendancieux.

Le Bureau autorise le secrétaire général, chaque fois qu'il le jugera nécessaire, à envoyer à ces journaux notre réponse par voie d'huissier.

Percin (Affaire). — A propos de la sanction infligée par le Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur au général Percin, le Bureau est d'avis de demander au Gouvernement de réformer l'institution de la Légion d'honneur et de l'adapter à nos mœurs actuelles de liberté.

Ferryville (Une lettre de la Section de). — La Section écrit au Comité Central que son devoir est de faire aboutir les questions anciennement posées avant d'en soutenir de nouvelles. Elle constate, no-

tamment, que les questions qui concernent la Tunisie restent au même point depuis de nombreuses années.

M. Guernut déclare que cette réclamation est malheureusement fondée. Il rappelle qu'il avait demandé au Gouvernement que l'on fit à la Ligue une place dans la Commission tunisienne. Cette demande n'a pas été agréée. D'autre part, M. Moutet, qui avait présenté un rapport sur les questions tunisiennes au Congrès de Marseille a été empêché, pour de douloureuses raisons de famille, de donner suite à ses projets.

Le Bureau décide d'agir énergiquement et le plus tôt possible selon les vœux de la Section de Ferryville.

Italiens réfugiés en France. — Le Bureau vote l'ordre du jour suivant :

Le Bureau de la Ligue,

Apprenant les mesures prises par le Gouvernement de Mussolini pour confisquer les biens et enlever la nationalité à ses ennemis politiques ;

Flétrit une fois de plus un régime de dictature et de vengeance ;

Adresse l'expression de sa chaleureuse sympathie aux amis de la Ligue italienne ;

Et convaincu que, par leurs efforts conjugués à l'effort de la démocratie internationale, ils retrouve-

font un jour prochain leur nationalité et leurs biens dans une patrie libérée ;

Les assure que, jusque-là, le peuple français les traitera comme des compatriotes, un proscrit étant toujours chez lui en pays de liberté.

Prix Nobel. — Le secrétaire général expose qu'un certain nombre de personnalités du monde politique et universitaire ont posé la candidature de la Ligue française au Prix Nobel de la Paix.

Conseils de Guerre. — Notre collègue, M. de Marmande, nous demande d'intensifier notre campagne contre les Conseils de guerre. Il nous adresse les suggestions suivantes :

Faire en sorte que pas de semaine ne se passe sans un fait, un acte, une manifestation ou un communiqué. Il préconise une démarche du Comité Central en corps à la présidence du Conseil, un manifeste de la Ligue à toutes les Fédérations et Sections pour leur demander des démonstrations publiques, un grand meeting dans un des quartiers de Paris avec entente entre la Ligue, la C.G.T., les partis de gauche et les Associations d'Anciens Combattants ; des interviews du Secrétaire général, du président de la Ligue, etc., des articles dans les journaux républicains ; enfin, des tracts distribués à la porte du Parlement, etc..

Le Bureau remercie M. de Marmande et prend acte de ses suggestions.

SÉANCE DU 8 FÉVRIER 1926

Étaient présents : M. Ferdinand Buisson, président ; Mme Ménard-Dorian, MM. A.-F. Hérol, vice-présidents ; Henri Guernut, secrétaire général.

Excusés : MM. Aulard, Victor Basch, C. Bouglé.

Désarmement. — Le *Matin* du 31 janvier 1926 dit que le nombre des admissions au concours pour l'entrée à Saint-Cyr en 1926, est porté de 280 à 350.

Cette information doit être retenue comme l'indication d'une politique contraire au programme de désarmement.

La Ligue demandera au Gouvernement si ces chiffres sont exacts.

Paix (Mémoires de Lord Grey). — Nous avons attiré l'attention du ministre des Affaires étrangères, sur les propositions américaines qui, d'après les mémoires récemment parus de Lord Grey, auraient été émises par le président Wilson en 1916 et portées à la connaissance du gouvernement français par les soins du secrétaire d'Etat britannique. Nous demandons en même temps à être renseignés sur l'exactitude de cette information (*Cahiers* 1925, p. 636).

M. Briand nous écrit que la publication des documents diplomatiques élucidera la question et répondra à nos préoccupations.

Le Bureau prend acte de cette réponse qui n'en est pas une ; il posera la question au gouvernement, par la voie du *Journal Officiel*.

Questions du mois. — Sur la proposition de Mme Ménard-Dorian et de M. Guernut, le Bureau décide de soumettre chaque mois, à nos Sections, un sujet d'études et de discussion pour leurs réunions.

Il mettra à leur disposition une notice bibliographique, ainsi qu'un plan ou questionnaire qui puisse guider leur discussion.

Membres non résidents. — Pour l'élection des membres non résidents, quelques Sections nous ont fait tenir, sur les candidats qu'elles présentent, des notices biographiques qui ont une longueur excessive et dont quelques-unes entrent dans des considérations de politique, étrangères à la Ligue.

Le Bureau fixe à dix lignes au maximum, la longueur de chaque notice et prie les Sections d'insérer uniquement les titres de leurs candidats comme militants de la Ligue.

Ligue Allemande. — La Ligue allemande nous demande d'entreprendre des démarches en vue de la

suppression, dans les écoles de France, d'un certain nombre de livres qu'elle estime de nature à exciter la haine des peuples.

M. Buisson pense que les deux Ligues française et allemande devraient faire ensemble une même démarche, car un livre de M. Prudhommeaux cite des ouvrages allemands qui, à cet égard, sont beaucoup plus répréhensibles que les nôtres. Il conviendrait également de saisir le Syndicat des instituteurs, car en France, ce sont les instituteurs eux-mêmes, réunis en conférences pédagogiques, qui choisissent les livres scolaires.

Adopté.

Histoire de la Ligue. — La Section de Longuyon nous signale l'utilité qu'il y aurait à écrire une histoire de la Ligue.

Le Bureau est de cet avis ; il charge M. Guernut de chercher un collègue qui accepte de rédiger cette brochure.

Weige et Schultz. — La Ligue allemande nous a demandé d'intervenir en faveur de deux officiers allemands condamnés par contumace pour crimes de droit commun commis au cours de la guerre.

Le Bureau estime que les faits sont trop graves pour que nous puissions demander la grâce des condamnés.

Italie (Faisceaux italiens à l'étranger). — Nous avons été saisis, par la Ligue italienne, d'une demande de protestation contre l'existence de faisceaux italiens en France, qui constitueraient un danger grave pour l'ordre démocratique.

Le Bureau ne croit pas pouvoir intervenir. Nous ne pouvons demander qu'on dissolve une association aussi longtemps qu'elle ne se livre pas à des actes prohibés par la loi.

Platon (Affaire). — Le secrétaire général vient de plaider l'affaire Platon devant le Conseil supérieur de l'Instruction publique. Cette affaire a été exposée dans les *Cahiers* du 5 février.

Le Bureau remercie M. Guernut et décide de publier sa plaidoirie en un tract qui serait répandu dans la région de Marseille.

Herduin et Millan. — M. Guernut a défendu devant la Cour d'appel de Colmar, le 19 janvier, le pourvoi en réhabilitation déposé par la Ligue au nom des deux sous-lieutenants Herduin et Millan, fusillés sans jugement, le 11 juin 1916.

La Cour ne s'est pas prononcée, mais elle a ordonné un supplément d'enquête. L'affaire reviendra au mois de mai.

Strimelle (Affaire). — Le Bureau apprend avec joie l'arrêt de la Cour de Cassation qui vient de réhabiliter le forgeron Strimelle.

Il remercie de son dévouement généreux M. Hersant, qui a présenté devant la Cour la défense de la malheureuse victime des Conseils de guerre.

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 1926

Étaient présents : MM. Ferdinand Buisson, président ; A.-F. Hérol, vice-président ; Henri Guernut, secrétaire général.

Excusés : Mme Ménard-Dorian, MM. Aulard, Bouglé, Victor Basch.

Questions écrites. — Dans la séance du 8 février, le secrétaire général a informé le Bureau que le Gouvernement ne répond pas à certaines de nos demandes.

Le Bureau décide, dans ces conditions, de prier l'un de nos collègues du Parlement de questionner le Gouvernement par la voie du *Journal Officiel*.

Conférences. — Le secrétaire général signale que plusieurs Sections sollicitent directement nos conférenciers pour leurs réunions. Quelques-unes ont réussi de la sorte à recevoir un conférencier tous les deux mois, voire tous les mois pendant que d'autres

Sections attendaient leur tour pendant six mois ou un an.

Le Bureau décide de prier les Sections par la voie des *Cahiers* de ne plus recourir à ce moyen.

Le Comité Central laissera aux Sections le soin de rembourser sur leurs fonds les frais de voyage des conférenciers qu'elles auront sollicités directement, et lorsque ces mêmes Sections prieront le Comité de leur adresser un délégué, il tiendra compte du fait qu'elles ont déjà été visitées.

Afrique du Nord (Voyage en). — Nos Sections d'Algérie, de Tunisie et du Maroc, ont exprimé le désir de recevoir la visite de représentants du Comité Central.

M. Buisson craint qu'au moment où tant de questions délicates relatives à la guerre du Maroc se posent en Afrique du Nord, la présence de nos délégués ne donne lieu à des manifestations regrettables.

M. Basch est d'un avis contraire. Il estime que notre présence sera salutaire et qu'elle contribuera à aplanir les difficultés.

La question est renvoyée à une prochaine séance.

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1926

Étaient présents : M. Ferdinand Buisson, président ; Mme Ménard-Dorian, MM. Aulard, vice-présidents ; Henri Guernut, secrétaire général.

Excusés : MM. Victor Basch, Bouglé, Hérold.

Insigne de la Ligue. — Plusieurs Sections ont exprimé le désir que la Ligue choisisse un insigne officiel. Divers projets ont été présentés, mais le Bureau estime qu'aucun d'eux n'a mis en relief les attributs de la République. Il décide de se faire soumettre de nouveaux projets.

Roumanie. — Le Bureau apprend avec joie la prochaine arrivée à Paris de M. Costa Forru, secrétaire général de la Ligue roumaine. Il se fera un plaisir de le recevoir et de lui offrir un banquet en témoignage de sa profonde sympathie.

Conférences. — Devant l'abondance des demandes de conférences et dans l'impossibilité de les satisfaire toutes, le Bureau décide de n'envoyer de délégués qu'aux manifestations de la Ligue exclusivement ; sauf certains cas exceptionnels sur lesquels le Bureau statuera, un seul délégué représentera la Ligue à ces manifestations.

Pour des raisons d'économie et d'ordre, le Bureau décide également que, lorsque la distance sera supérieure à 250 kilomètres, les délégués de la Ligue seront priés de faire deux conférences, à 500 kilomètres, trois conférences et à 750 kilomètres quatre conférences dans des localités différentes.

Afrique du Nord (Voyage en). — Le Bureau décide de déléguer en Afrique du Nord trois membres du Comité Central qui y soutiendront les thèses adoptées par les Congrès et le Comité. M. Victor Basch se rendra en Algérie, M. C. Bouglé au Maroc et M. Guernut en Tunisie et dans la partie de l'Algérie que M. Victor Basch n'aura pu visiter.

Bulgarie. — M. Henri Barbusse qui a fait un voyage d'études en Bulgarie, nous offre de nous communiquer la documentation.

Le Bureau le remercie et recevra avec plaisir tous les renseignements qu'il voudra bien nous adresser.

Conseils de guerre. — Le Bureau approuve un projet de lettre au Ministre de la Guerre, lui exprimant notre stupéfaction de ne voir tenir aucun compte du projet de réforme de la Justice militaire présenté par le Comité Central de la Ligue au lendemain du

11 mai 1924 et marquer une préférence pour le projet de loi déposé au Sénat le 27 décembre 1923 par un ministre de la Guerre du Bloc National. (*Cahiers*, p. 118).

SÉANCE DU 8 MARS 1926

Étaient présents : Mme Ménard-Dorian ; MM. Ferdinand Buisson, A. Aulard, Victor Basch, C. Bouglé, A.-F. Hérold, Henri Guernut.

Syrie. — Notre collègue, M. Besnard, secrétaire général de la Mission laïque, actuellement à Beyrouth, nous adresse sur la situation de la Syrie, une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

L'Etat général a beaucoup empiré depuis le départ du général Sarrail. On le constate ici et beaucoup de ses adversaires ne manquent pas de le dire : si on ne l'avait pas rappelé, nous n'en serions pas là ; il avait la situation en mains ; sa politique était approuvée par un nombre toujours plus grand de Syriens.

C'est, en effet, la seule qui convienne. Des Musulmans m'ont dit : « Nous voulons bien le mandat français, nous ne voulons pas le mandat maronite ». Malheureusement, les Jésuites ne nous permettent que le dernier. Ah ! ceux qui ont rappelé le général Sarrail sous je ne sais quelle pression peuvent se vanter d'avoir bien mal servi la France et la Syrie. On ne gagne rien à manquer de courage.

Le Bureau remercie M. Besnard.

Seine (Fédération de la). — Le secrétaire général informe le Bureau que la Fédération de la Seine désire organiser le concours du Comité Central pour l'organisation d'un meeting sur le Maroc.

Le Bureau accepte cette proposition, à condition que les orateurs soient choisis d'accord par le Comité et la Fédération et qu'un ordre du jour soit préalablement rédigé en commun.

Pologne (Voyage en). — M. Bouglé, qui vient de visiter la Pologne, rapporte ses impressions de voyage. Il a eu, à Varsovie, plusieurs entretiens avec nos collègues polonais, et il a assisté à une réunion du Comité de la Ligue.

M. Bouglé est heureux d'informer le Comité que la Ligue polonaise multiplie ses interventions. Elle défend, notamment, les droits des minorités. Il serait intéressant, pour la Ligue française, d'être tenue au courant de l'activité des Ligues sœurs.

Le Bureau remercie M. Bouglé et félicite la Ligue polonaise.

Congrégations. — Un certain nombre de personnalités juridiques ou parlementaires ont accepté de discuter, dans une réunion privée qui se tiendrait à la Ligue, la question des Congrégations.

Le secrétaire général fait savoir au Bureau que cette réunion aura lieu en avril. Les membres du Comité Central sont priés d'y assister.

Un exemple à imiter

C'est celui de la ville de Mézières (Ardennes) qui vient de souscrire un abonnement aux *Cahiers*.

Ce geste d'une municipalité sincèrement républicaine, mérite d'être signalé et, surtout, d'avoir des imitateurs.

Aux édiles de Mézières, nous adressons nos bien cordiales félicitations.

**Ligueurs, abonnez-vous
aux " Cahiers "**

LIGUE INTERNATIONALE

Conseil

SÉANCE DU 28 DÉCEMBRE 1925

Présidence de M. WILMOTTE

Etaient présents : — Allemagne : M. Tucholsky ; Arménie : M. Khatissian ; Belgique : Mme Tysebaert ; Bulgarie : M. Belcheff ; Dantzig : M. Tucholsky ; Espagne : M. Ortega y Gasset ; France : M. A. Aulard ; Géorgie : M. Charachidzé ; Grèce : M. Economu ; Italie : M. Triaca ; Luxembourg : M. Gillet ; Pologne : M. Henri Guernut ; Portugal : M. Segreiros ; Roumanie : M. Henri Guernut ; Russie : M. Rubinstein ; Mme Ménard-Dorian, secrétaire générale.

Arménie. — M. Khatissian déclare que l'Arménie ne propose aucun ordre du jour. Elle s'associera à la résolution qui sera présentée par la Ligue géorgienne.

Allemagne. — M. Tucholsky rappelle que la Fédération des Ligues a décidé de s'intéresser à l'affaire de l'Allemand Wandt, condamné pour haute trahison par la Cour suprême de Leipzig. Il demande qu'on élève une protestation contre cet arrêt.

M. Guernut lui répond que les *Cahiers* de la Ligue ont exposé l'affaire.

Autriche. — Mme Ménard-Dorian lit une lettre de M. Goldscheid, secrétaire de la Ligue autrichienne, qui nous annonce une recrudescence d'activité de la Ligue autrichienne. En même temps, M. Goldscheid nous adresse les statuts de la Ligue.

Le Conseil en prend acte et félicite la Ligue autrichienne.

Belgique. — Mme Tysebaert déclare que la Ligue belge propose à la Fédération de choisir Bruxelles comme lieu du prochain Congrès.

Bulgarie. — M. Belcheff informe le Conseil que la Ligue bulgare vient de désigner un nouveau Comité.

M. Guernut émet le vœu que ce Comité intervienne pour l'apaisement des esprits et qu'en particulier, il recommande une amnistie large et généreuse.

Mme Ménard-Dorian exprime le vœu que la Ligue bulgare reste moins passive vis-à-vis des actes d'arbitraire qui se commettent chaque jour en Bulgarie.

M. Belcheff ne croit pas que la Ligue bulgare soit inactive. Il attire l'attention du Conseil sur le fait que c'est elle qui a pris l'initiative de convoquer le 5 mars 1925 une assemblée publique de toutes les associations culturelles. Après l'attentat contre la Cathédrale, la Ligue n'a pas manqué non plus d'adresser au peuple un appel au calme et à la paix intérieure.

Dantzig. — M. Guernut demande au délégué de la Ligue dantzigoise quelle suite a été donnée à la décision prise par la Ligue allemande et la Ligue de Dantzig de se réunir et de discuter ensemble les questions politiques importantes des deux pays.

M. Tucholsky l'ignore. Il déclare que l'Allemagne, tout en étant fermement décidée à respecter le Traité de Versailles ne renonce pas cependant à étudier certaines questions importantes, telles que celles de Dantzig et du couloir polonais.

Espagne. — M. Ortega y Gasset expose que la situation politique de l'Espagne ne permet pas à la Ligue espagnole d'exercer librement son activité.

Il se forme, par contre, à l'heure actuelle, une section parisienne de la Ligue espagnole.

France. — M. Aulard signale la lutte entreprise par la Ligue française contre le fascisme, ainsi que sa campagne pour la réforme parlementaire. Il invite toutes les Ligues à entreprendre dans leur pays la lutte contre le péril réactionnaire qui menace aujourd'hui toute l'Europe.

Géorgie. — M. Charachidzé expose la situation de la Géorgie. Après avoir tenté d'aneantir par la terreur les forces de résistance du pays, le régime soviétique a appliqué la méthode de décomposition morale de l'adversaire. Cette méthode consiste à arrêter des milliers de militants d'un parti et à les mettre en demeure de choisir entre l'emprisonnement ou le ralliement au régime bolchévique. Les menaces sont habituellement accompagnées de tortures. Un certain nombre de Géorgiens finissent par se laisser convaincre et passent au soviétisme. Ils deviennent parfois même des agents de la Tcheka.

M. Charachidzé proteste une fois de plus contre l'occupation de la Géorgie par les armées de la République des Soviets. Il demande au Conseil d'exprimer le vœu que les nations européennes n'accordent plus de concessions financières à la République des Soviets et n'admettent cette République dans la Société des Nations qu'à la condition qu'elle reconnaisse la souveraineté de la Géorgie.

M. Rubinstein appuie la revendication de la Ligue géorgienne. La Ligue russe ne votera cependant pas la résolution proposée parce qu'elle ne saurait admettre que le gouvernement des Soviets puisse engager la Russie.

M. Khatissian demande, au nom de la Ligue arménienne, que la résolution revendique pour l'Arménie les mêmes droits que pour la Géorgie.

Le Conseil vote l'ordre du jour suivant :

Le Conseil de la Fédération Internationale des Ligues pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen,

Rappelant que la République des Soviets, ayant signé, en 1920, un traité avec la République Géorgienne par lequel elle reconnaissait son indépendance absolue, l'a fait envahir et occuper par ses armées en 1921, et la tient depuis lors, par le moyen de la terreur la plus cruelle, sous sa domination.

Rappelant que l'indépendance de cette République fut reconnue de jure également par les puissances ;

Constatant que la Société des Nations, d'après son statut, doit subordonner l'admission de tout nouveau membre aux garanties effectives fournies par lui de son intention sincère d'observer ses engagements internationaux ;

Exprime le vœu que les nations d'Europe n'accordent aucune concession d'ordre économique ou financier à la République des Soviets que si cette République respecte et protège, pour ce qui est de l'Arménie et de la Géorgie, le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et que ces nations, le cas échéant, n'admettent cette République dans la Société des Nations qu'à cette condition.

Hongrie. — Mme Ménard-Dorian informe le Conseil qu'un conflit vient d'éclater au sein de la Ligue hongroise. MM. Veer et Kovacz ont quitté la Section parisienne et alléguent que la Ligue mère de Budapest désavoue l'activité actuelle de cette Section. D'autre part, M. Karolyi, président de la Section de Paris, conteste l'existence de la Ligue mère.

Le Conseil décide d'ouvrir une enquête. Il désigne pour cet office Mme Ménard-Dorian et deux membres du Conseil.

Italie. — *A. Suppression des faisciaux italiens* : M. Triaca attire l'attention du Conseil sur le danger des « Faisceaux italiens » dans les pays étrangers. Ces associations sont une création du gouvernement italien, elles sont composées surtout de fonctionnaires. Elles sont chargées de propager à l'étranger les

méthodes fascistes et portent atteinte à la souveraineté nationale des pays où elles exercent leur activité.

M. Triaca propose la résolution suivante :

Le Comité de la Ligue internationale des Droits de l'Homme :

Considérant que l'existence des « Faisceaux Italiens » à l'étranger constitue un danger grave pour l'ordre démocratique et une provocation délibérée envers les émigrés italiens qui ont été forcés de s'expatrier pour échapper aux persécutions fascistes ;

Considérant que l'activité exercée en particulier par l'Ambassade et le Consulat fascistes (italiens) pour développer les Faisceaux à l'étranger, constitue une incorrection envers les Gouvernements et un abus de pouvoir envers les réfugiés italiens qui sont brimés et menacés par ces Autorités, non plus italiennes mais purement fascistes ;

Demande aux Gouvernements démocratiques :

1° Que les « Faisceaux Italiens » soient interdits ;

2° Que l'Ambassade et le Consulat fascistes soient rappelés à l'observation de leurs devoirs, afin qu'ils abandonnent toute activité factieuse sur les territoires étrangers.

M. Guernut observe que cette résolution comporte un danger. Aussi longtemps que les fascistes italiens en France ne contreviennent à aucune loi française, il paraît impossible, sans violer le droit public, de demander la suppression de leurs associations. Nous nous exposons, en le faisant, à une demande de dissolution de la Ligue italienne par le Gouvernement italien.

M. Triaca estime que le Gouvernement français a le devoir de défendre l'ordre démocratique que les faisceaux italiens menacent directement.

M. Rubinstein croit au contraire que tout appel au Gouvernement nuirait à la cause démocratique, parce qu'il s'attaquerait à la liberté des associations.

M. Aulard est du même avis. La Ligue ne peut demander la dissolution d'une association aussi longtemps que celle-ci ne se livre pas à des actes visés par la loi indigène. Soyons vigilants, et si les faisceaux italiens commettent un jour des actes qui portent atteinte à la sûreté de l'Etat, alors dénonçons-les !

B. Statut des réfugiés : M. Triaca propose au Conseil d'étudier les mesures de protection qui pourraient être prises en faveur des Italiens émigrés que les récentes lois fascistes vont priver de leur nationalité. Ne pourrait-on pas demander pour eux le certificat de la Société des Nations ?

Le Conseil nomme une Commission chargée de faire des propositions au prochain Congrès. Il désigne, pour en faire partie : MM. Rubinstein, Triaca et Raoul Mary.

C. Loi Moutet : M. Triaca demande à la Ligue française d'appuyer le projet de loi déposé par M. Moutet pour la protection des réfugiés politiques étrangers.

D. Délégués : M. Triaca exprime enfin le vœu que chaque Ligue puisse envoyer aux séances du Conseil plus d'un délégué, tout en attribuant à chaque Ligue qu'une seule voix.

Le Conseil décide de soumettre la question au Congrès.

Luxembourg. — M. Gillet désire que les orateurs de la Ligue qui passent en pays de Luxembourg veuillent bien se mettre en rapport avec la Ligue luxembourgeoise.

Entendu, déclare M. Guernut, en ce qui concerne la Ligue française.

M. Gillet demande que l'on soumette à une révision générale tous les arrêtés d'expulsion pris à l'égard des citoyens luxembourgeois.

M. Guernut le prie d'adresser à la Ligue française des précisions sur chaque cas.

M. Gillet s'étonne enfin que la Ligue internationale n'ait donné aucune suite à la demande de rattachement économique du Luxembourg à la France, formulée au Congrès international de 1923 par la Ligue luxembourgeoise.

M. Guernut rappelle que cette question a été renvoyée à la Ligue belge, pour examen.

Mme Tysebaert déclare que la Ligue belge enverra bientôt son rapport et M. Guernut ajoute que la Ligue française s'efforcera alors de connaître l'opinion du Gouvernement français.

Roumanie. — M. Guernut signale à l'attention des Ligues la recrudescence du mouvement antisémite en Roumanie. Le fascisme triomphe et les démocrates n'ont plus aucune sécurité. Il relate l'odieuse attentat dont M. Costa Foru, secrétaire général de la Ligue roumaine, a été récemment victime.

Le Conseil fait sien l'ordre du jour suivant déjà voté par la Ligue française :

Le Conseil apprenant l'attentat dont vient d'être victime M. Costa Foru, secrétaire général de la Ligue roumaine des Droits de l'Homme, frappé et blessé par les bandes antisémites ; Lui adresse l'expression de sa vive sympathie et de ses vœux ;

Flétrit une fois de plus les mœurs sauvages du nationalisme antisémite ;

Regrette que la faiblesse d'un Gouvernement complaisant lui assure en Roumanie force et impunité ;

Adjure les démocrates de toute l'Europe d'aider de leur appui moral la glorieuse phalange des démocrates roumains qui tentent, au prix de surhumaines difficultés, la régénération de leur pays.

M. Guernut expose également la situation intolérable des minorités en Roumanie.

Le Conseil vote un ordre du jour en ces termes :

Après avoir entendu un rapport de M. Henri Guernut, délégué de la Ligue roumaine, le Conseil de la Fédération Internationale des Ligues prie toutes les Ligues nationales de s'intéresser aux problèmes de la Roumanie, de s'informer, notamment par des enquêtes directes, du traitement des individus arrêtés, dans les postes de police et dans les prisons, des brutalités antisémites, des revendications des minorités, de faire connaître le résultat de ces enquêtes, chacune dans son pays, et de dénoncer par des manifestations publiques un régime qui foule aux pieds les Droits de l'Homme et du Citoyen.

Russie. — M. Rubinstein rappelle les nombreux ordres du jour votés par la Fédération pour protester contre le régime et les méthodes bolcheviques. Il ne demande pas une nouvelle résolution, mais il tient à déclarer que ce régime continue.

Espionnage. — M. Aulard s'élève contre le système d'espionnage réciproque qui a survécu à la guerre. Il n'est pas admissible que, en temps de paix, après Locarno, il existe dans le budget d'une nation d'Europe, des fonds spéciaux consacrés à l'espionnage.

Sur sa proposition, le Conseil vote la résolution ci-après :

Le Conseil de la Fédération, ému par de récents incidents, exprime le vœu que les nations, membres de la Société des Nations, renoncent absolument entre elles à la honteuse pratique de l'espionnage ou du contre-espionnage.

Sections d'émigrés étrangers. — Mme Ménard-Dorian rappelle qu'il existe quelques pays dans lesquels un pouvoir tyrannique s'oppose à la formation d'une Ligue des Droits de l'Homme. Ne serait-il pas urgent de permettre à ces opprimés de fonder provisoirement leurs Ligues en territoire français ?

M. Guernut est prêt à accueillir cette proposition, à la condition cependant que ces Ligues d'étrangers

de soient admises que dans le cas certain où il ne s'en trouverait pas dans leur propre pays.

M. Belcheff tient à protester énergiquement contre la proposition de créer en France une Ligue bulgare sous le prétexte que celle qui existe en Bulgarie ne manifeste aucune activité. La Ligue bulgare de Sofia travaille et ne se confine pas dans un silence coupable. Ce qu'il ne faut pas oublier c'est qu'elle connaît mieux que les Ligues étrangères la véritable situation de son pays. Elle voit de ses propres yeux le danger communiste et elle peut en juger. Si la Fédération n'a pas foi en la Ligue bulgare, qu'elle veuille bien entreprendre une enquête en Bulgarie.

M. Triaca estime que le Conseil a parfaitement le droit de s'intéresser à l'activité de chaque Ligue adhérente et qu'il peut au besoin rappeler à ses devoirs une Ligue qui serait défailante.

Le Conseil approuve la proposition de Mme Ménard-Dorian, tendant à ce que les émigrés étrangers qui ne peuvent créer de Ligue dans leur propre pays soient autorisés à se grouper en Ligue des Droits de l'Homme sur le territoire français.

Action commune. — Le Conseil décide que, dans certains cas importants, les Ligues entreprendront une action simultanée.

Appel aux pays non adhérents. — Le Conseil décide de publier un appel en faveur de la création d'une Ligue dans tous les pays où celle-ci n'existe pas encore.

Prochaine séance. — Le Conseil fixe sa prochaine séance au 2 mars 1926.

Congrès de la Fédération. — Mme Ménard-Dorian propose de réunir le prochain Congrès à Bruxelles et de le fixer au 23 mai 1926.

Adopté.

Belgique

La Ligue organise, le 24 février, un meeting à la Maison de Huit heures, à Bruxelles. M. Szendé fait un discours sur la terreur blanche en Hongrie. M. Campoloughi parle des origines et du développement du fascisme italien. M. Anlard démontre que chaque fascisme national est un péril international et que la dictature, c'est la guerre.

La Ligue belge affirme sa solidarité avec les peuples opprimés par la tyrannie fasciste.

Situation Mensuelle

Fédérations installées

- 8 mars 1926. — Oran, président : M. JASSERON.
- 16 mars 1926. — Meuse, président : M. PETREAN.
- 16 mars 1926. — Pyrénées (Hautes-), président : M. LA-COSTE.

Sections installées

- 3 mars 1926. — Ligny-le-Châtel (Yonne), président : M. LARBOUILLAT.
- 3 mars 1926. — Saint-Fargeau (Yonne), président : M. DELACOUR.
- 4 mars 1926. — Cadillac-sur-Garonne (Gironde), président : M. GUERINON.
- 4 mars 1926. — Saint-Séverin (Charente), président : M. DAVY.
- 4 mars 1926. — Villebois-Lavalette (Charente), président : M. MOTHES.
- 4 mars 1926. — Coulommiers (Seine-et-Marne), président : M. SALMON.
- 5 mars 1926. — Blois (Loir-et-Cher), président : M. OLIVIER.
- 5 mars 1926. — Menzat (Puy-de-Dôme), président : M. FOURTIER.
- 5 mars 1926. — Celles (Puy-de-Dôme), président : M. DELIGNERE.
- 5 mars 1926. — La Vallée-de-la-Durole (Puy-de-Dôme), président : M. HUGUET.
- 5 mars 1926. — Menat, président : M. ALLEERT.
- 6 mars 1926. — Betéle (Creuse), président : M. PHILIPPON.

- 8 mars 1926. — Ault (Somme), président : M. MABLLE.
- 9 mars 1926. — Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais), président : M. CAMUS.
- 10 mars 1926. — Seclin (Nord), président : M. LEMAIRE.
- 10 mars 1926. — Le Fouzin (Ardèche), président : M. CRU.
- 10 mars 1926. — Verteuil-d'Agenais (Lot-et-Garonne), président : M. GIROU.
- 11 mars 1926. — Florac (Lozère), président : M. BASSALOU.
- 11 mars 1926. — La Balme-les-Grottes (Isère), président : M. GALLAY.
- 11 mars 1926. — Issoire (Puy-de-Dôme), président : M. DENIN.
- 15 mars 1926. — Castelnau-de-Médoc (Gironde), président : M. TAUDENET.
- 17 mars 1926. — Ballan-Miré (Indre-et-Loire), président : M. LEMAIRE.
- 18 mars 1926. — Le Bois-d'Oingt (Rhône), président : M. LACROIX.
- 19 mars 1926. — Virieu-sur-Bourbre (Isère), président : M. GUINET.
- 22 mars 1926. — Montbrun-les-Bains (Drôme), président : M. BARNAUD.
- 22 mars 1926. — Saint-Pierre-d'Aurillac (Gironde), président : M. DUCOS.
- 23 mars 1926. — Gacé (Orne), président : M. GAUTIER.
- 23 mars 1926. — Les Grandes-Côtes (Marne), président : M. TAULEFUMIER.
- 23 mars 1926. — Isigny (Calvados), pr. : M. BOUTROIS.
- 23 mars 1926. — Livarot (Calvados), président : M. LE BARBER.
- 26 mars 1926. — Blagnac (Haute-Garonne), président : M. GUERLET.
- 26 mars 1926. — Barie (Gironde), président : M. MOUTO.
- 26 mars 1926. — Grane (Drôme), président : M. CHAMAS.
- 26 mars 1926. — Envermeu (Seine-Inférieure), président : M. DUBOIS.
- 26 mars 1926. — Nay (Basses-Pyrénées), président : M. LE FEBVRE.
- 29 mars 1926. — Montcresson (Loiret), président : M. JURET.
- 29 mars 1926. — Valréas (Vaucluse), président : M. DOURAUD.
- 29 mars 1926. — Isdes (Loiret), président, M. VACHERESSE.
- 29 mars 1926. — Ain-Témouchet (Oran), pr. : M. GHARD.
- 29 mars 1926. — Lillers (Pas-de-Calais), président : M. COQUINÉ.
- 29 mars 1926. — Draveil (S.-et-O.), président : M. LERIN.

ÉMILE PIGNOT

Le Comité Central avait prié M. Paul Lévy de le représenter aux obsèques d'Emile PIGNOT, qu'une maladie cruelle a ravi prématurément à l'affection de tous ceux qui le connaissaient.

Comme nos ligueurs ne l'ont pas oublié, Emile Pignot fut pendant un certain temps, délégué permanent du Comité Central. Il allait, de ville en ville, apporter à nos Sections de province la parole inspirée de l'esprit de la Ligue. Orateur ardent, poète de talent, il connut, au cours de ses tournées de conférences, de beaux succès.

Ce sont toutes ces choses que le délégué du Comité Central s'est plu à rappeler en venant apporter à notre ami une dernière pensée.

« S'il me fallait, dit-il en terminant, lui faire une épitaphe, j'écrirai simplement : « En notre siècle, il ne fit jamais de mal à personne », et le passant dirait, en lisant ces mots gravés sur la pierre : « Il était d'un autre âge ».

Non, certes, Emile Pignot, n'appartenait pas à notre époque. Par le physique, la forme de l'expression, il était le souverain vivant des héros du temps passé; sa pensée, au contraire, franchissant notre cycle contemporain, toute pénétrée d'idéal, l'apparentait aux générations de l'avenir... »

De nombreux discours furent également prononcés par les délégués des Loges Maçonniques, par Roger Valfort, au nom des organisations pacifiques, par le poète Han Ryner, etc.,

NOS INTERVENTIONS

Pour Luigi Campolngi

A M. le Ministre de l'Intérieur

Les rigneurs de la persécution fasciste ont contraint M. Luigi Campolngi, publiciste italien, à se réfugier sur notre territoire, à Nérac, où il espérait trouver le repos, sinon la protection, que notre pays accorde à tous les proscrits.

Or, sur la plainte du Consul italien de Toulouse, votre administration, par l'organe du Préfet d'Agen, a ouvert une enquête sur les actes de M. Campolngi.

Nous sommes très surpris, en vérité, que le gouvernement français ait, dans la circonstance, incliné sa souveraineté devant les prétentions d'un Etat étranger.

Si débordante que soit la réaction qui sévit de l'autre côté des Alpes, ce régime ne peut s'imposer qu'à ceux qui continuent à résider sur le territoire italien : nous ne consentirons jamais à ce que l'action de nos voisins s'exerce au delà de la frontière.

C'est pourquoi nous protestons avec la plus forte énergie contre la mesure exécutée par votre administration à l'égard de M. Campolngi sur une injonction étrangère.

Cette mesure est fâcheuse parce qu'elle s'inspire d'une politique d'absolutisme exactement opposée à nos conceptions libérales.

Elle l'est surtout en raison de la personnalité de celui qui en est la victime.

M. Luigi Campolngi, en effet, ardent franco-philie, correspondant de guerre du *Secolo* en 1915, est l'un de ceux qui ont mené la campagne la plus active pour l'entrée en guerre de l'Italie : l'intervention italienne lui est due en grande partie.

Ami personnel de M. Mussolini, qui lui offrit la direction du *Secolo*, M. Campolngi mit ses convictions au-dessus de ses amitiés, rompit avec le chef fasciste et s'exila.

Il est aujourd'hui réfugié en France où il mène une vie difficile : une loi récente a confisqué ses biens et lui a privé de sa nationalité.

M. Campolngi pouvait s'attendre à la vengeance de ses ennemis politiques ; il ne pouvait pas supposer que le pays ami en faveur duquel il avait fait une si active propagande, joindrait ses efforts à la réaction pour consommer sa déchéance ; ainsi, vos trasseries policières ont comblé la mesure, comme elles l'avaient fait pour ces autres grands proscrits, les Blasco-Ibanez, les Unamuno.

M. Campolngi fait des conférences antifascistes à Toulouse et c'est son droit ; car, c'est le droit de tout étranger de manifester une opinion qui ne met pas en danger nos institutions nationales. Il n'importe pas que ces conférences gênent le consulat italien, lequel n'a aucun ordre à donner à quiconque sur notre territoire.

Nous vous prions donc, Monsieur le Ministre, de vouloir bien inviter vos agents à cesser leur action impetive à l'encontre de notre protégé, que son passé et ses services rendent digne d'une toute autre considération.

(13 mars 1926.)

Pour l'Instruction obligatoire des aveugles et sourds-muets

A M. le Ministre de l'Instruction Publique

Dans le projet de loi sur l'Instruction obligatoire que vous avez déposé récemment, on ne trouve aucune disposition concernant l'enseignement gratuit à donner aux aveugles et aux sourds-muets.

Vous savez que l'article 4 de la loi du 28 mars 1882, sur l'enseignement primaire obligatoire, contient une disposition ainsi conçue : « Un règlement

déterminera les moyens d'assurer l'Instruction primaire aux enfants sourds-muets et aux aveugles ». Vous savez également que cette injonction législative est restée sans effet.

Au cours d'un rapport remis à la Chambre par M. Chautard, le 11 mars 1910, sur diverses dispositions d'un projet de loi déposé le 13 juin 1907, il est fourni des chiffres impressionnants : il faudrait pouvoir disposer de quinze mille places dans des écoles spéciales pour les enfants et les adolescents atteints de cécité ou de surdi-mutité ; et il n'existe pour eux que 4.600 places ainsi réparties :

| | |
|---|-------|
| Etablissements nationaux | 1.200 |
| Etablissements du département de la Seine | 400 |
| Etablissements privés | 3.000 |
| | 4.600 |

Il ressort de là qu'il n'existe pas même un tiers des places scolaires qui seraient nécessaires pour les aveugles et les sourds-muets, c'est une lacune d'autant plus grave que le devoir d'enseignement incombant à l'Etat est incontestablement plus impérieux pour les enfants dont il s'agit que pour les enfants normaux.

Dans un rapport adressé en 1891 au Ministre de l'Intérieur, M. Henri Monod signalait très justement que, pour ces enfants, l'Instruction primaire et l'apprentissage d'un métier constituant des besoins plus impérieux que pour les entendants et les voyants, car ils doivent y trouver, outre les moyens d'existence, une atténuation au cruel isolement auquel leur infirmité les condamne.

De plus, il a été voté en 1909 (loi du 15 avril, divers décrets et arrêtés), toute une réglementation de l'enseignement des enfants arriérés, à laquelle il serait bien regrettable qu'on renouât.

Mais pour nous en tenir à l'enseignement des enfants aveugles et sourds-muets, je prends la liberté de vous rappeler l'amendement que j'ai déposé en mars 1906 et qui fut adopté ; mais l'ensemble du texte voté par la Chambre le 22 mars 1910 et déposé sur le bureau du Sénat le 31 mars suivant, a été renvoyé le 30 novembre 1921 à l'examen de la Commission d'Hygiène, qui n'a pas encore fait connaître sa manière de voir.

Nous avons pensé qu'il serait utile que le projet de loi sur l'Instruction obligatoire déposé par vous s'augmentât des dispositions prévues pour l'Instruction aux enfants déshérités et c'est pourquoi nous avons cru nécessaire de recommander le sujet à votre haute attention.

(18 mars 1926.)

La réforme de la loi sur les aliénés

A M. le Ministre de l'Intérieur,

Nous avons l'honneur d'appeler votre haute attention sur la question, pendante depuis si longtemps, de la réforme qu'il est nécessaire d'apporter à la loi du 30 juin 1838 sur les aliénés.

Tout le monde est d'accord sur l'urgente nécessité de cette réforme, et aussi sur les principes qui doivent y présider. Il semble bien, dans ces conditions, qu'elle puisse aboutir rapidement sans pâtir plus longtemps des lenteurs du travail parlementaire.

En 1882, déjà, M. Fallières avait déposé au Sénat un projet de réfection de la loi de 1838. En janvier 1907, la Chambre avait voté sur la proposition de M. Dubief, un texte sur le même objet, qui ne vint pas en discussion devant le Sénat. En juillet 1912, M. Paul Strauss avait déposé sur le bureau du Sénat, à propos du texte voté en 1907 par la Chambre, un rapport concluant à la nécessité de mettre la loi de 1838 en harmonie avec les faits, avec les mœurs, avec les exigences du droit et de la psychiatrie.

Plus de treize années se sont écoulées depuis ce rapport, sans que rien ait été fait. Une bonne loi sur les aliénés doit satisfaire à trois conditions essentielles : Eviter les internements arbitraires ; garantir la sécurité publique que menacent les fous dange-

reux laissés en liberté ; enfin, assurer aux aliénés les soins efficaces correspondant à leur état.

Il s'en faut de beaucoup, vous le savez, Monsieur le Ministre, que la loi de 1838, répondant à ces conditions. Pour combler les graves lacunes qu'elle présente à cet égard, les mesures à prendre sont simples et faciles :

Il suffit, d'abord, d'accorder aux aliénés les mêmes garanties qu'aux délinquants, c'est-à-dire de déclarer qu'ils ne pourront être internés qu'en vertu d'un jugement.

Il convient d'établir une liaison étroite entre les tribunaux et l'administration afin que les malfaiteurs acquittés comme irresponsables — les plus dangereux de tous pour la sécurité publique — soient internés dans des maisons spéciales.

Enfin, il faut veiller à ce que les soins donnés dans les asiles soient adéquats à la variété de folie dont les internés sont atteints ; il faut rendre obligatoire la création de colonies agricoles pour les aliénés tranquilles et doux, et surtout des services ouverts où les psychopates non dangereux seront soignés avec succès sans être enfermés.

Sur ces données générales, il semble que l'unanimité ne peut manquer de se manifester.

Nous avons, en conséquence, l'honneur de vous demander, Monsieur le Ministre, de vouloir bien faire en sorte que les Chambres soient appelées à délibérer d'un projet de réformes vraiment mûr pour la réalisation.

(25 mars 1926.)

La liberté de réunion

A M. le Ministre de l'Intérieur

La Ligue des Droits de l'Homme a pris connaissance de l'arrêté par lequel M. le maire de Marseille interdit le 16 janvier dernier une conférence de M. le docteur Vachet sur l'existence de guérisons miraculeuses.

Nous manquons à notre devoir si nous n'élevons pas contre cette mesure la protestation la plus énergique. La liberté d'exprimer publiquement sa pensée ne peut être limitée que quand le souci de l'ordre l'exige impérieusement.

Certes quand l'esprit injurieux dans lequel un sujet doit être traité ou l'annonce de manifestations contraires font redouter qu'à des discussions d'idées succèdent des conflits violents, nous comprenons que vous usiez de vos pouvoirs de police. Mais nous ne pouvons admettre que cette légitime préoccupation de l'ordre aboutisse en fait à supprimer la liberté de réunion par une exagération évidente des moindres soupçons.

Il ne suffit pas qu'une conférence soit publique, ni qu'elle soit contradictoire ; il ne suffit pas non plus qu'elle touche à la liberté de conscience, ou qu'elle intéresse des questions actuelles et controversées pour que vous puissiez mettre obstacle à l'exercice d'un droit essentiel. La simple possibilité d'une atteinte à l'ordre ne peut autoriser l'interdiction d'une réunion, s'il ne s'y ajoute quelque fait tendant à rendre cette éventualité probable.

Or, M. le maire de Marseille, dans son arrêté du 16 janvier, n'a relevé aucune circonstance de nature à rendre vraisemblable l'hypothèse de troubles. N'était-elle même pas rendue impossible par l'aspect scientifique sous lequel le conférencier entendait présenter son sujet ?

Nous ne pouvons penser que le souvenir de violences déplorables ait entraîné M. le maire de Marseille à une conception aussi contraire aux principes essentiels de la liberté républicaine.

Aussi tenons-nous à protester contre un arrêté qui a eu pour conséquence de restreindre le droit de réunion et de libre discussion.

Nous espérons que vous ne tolérerez pas que de telles pratiques se renouvellent et tendent à se généraliser.

(26 mars 1926.)

Autres interventions

Mme Coutier-Lechantra, sinistrée de Craonne, sollicitait le paiement en espèces d'un premier acompte de 3.000 fr. accordé sous justification. Agée de 75 ans, Mme Coutier est à la charge d'une de ses nièces, elle-même âgée de 65 ans et infirme. — Satisfaction.

Condamné, le 27 février 1925, à un an de prison pour désertion après 13 mois de front, M. Sitger sollicitait une mesure de clémence. Sa femme et sa fille infirme avaient été recueillies par des parents qui ne pouvaient subvenir à leurs besoins. — Remise du restant de la peine est accordée à M. Sitger.

Désirant se fixer en France pour y poursuivre ses études d'ingénieur, M. Talmud, de nationalité polonaise, sollicitait l'attribution de sa carte d'identité. Il ne pouvait songer à regagner son pays d'origine où le Numerus Clausus rend la vie particulièrement difficile aux étudiants israélites. — Il obtient l'autorisation de résider un an en France.

Après 15 ans de service, M. Lecardonnet, ancien sergent au 1^{er} régiment d'Infanterie coloniale, sollicitait la liquidation de sa pension. Atteint de paludisme, M. Lecardonnet était dans un état de santé déplorable, il n'avait pu toucher qu'une avance de 350 francs par trimestre, alors qu'il avait besoin de toutes ses ressources pour se soigner. — Satisfaction.

Une somme de 172 fr. 50 pour droits de circulation d'alcool, avait été indûment réclamée à M. Gauthier par le directeur des contributions directes. Cette somme avait déjà été acquittée par M. Gauthier. — Elle lui est remboursée.

M. M. Soru, de nationalité roumaine, demandait l'attribution d'une carte d'identité. Arrivé en France en 1919, M. Soru avait été mis en demeure de quitter le territoire français. Il n'était affilié à aucun parti et ne faisait pas de politique. — Il peut résider en France jusqu'à la fin de décembre 1925.

Venu en France pour faire ses études, mais ayant dû, en raison de la baisse de la couronne hongroise, se livrer momentanément à un travail manuel, M. Farkas était menacé d'expulsion. — Il obtient l'autorisation de résider en France.

Après 15 années de service, M. Suxé, lieutenant au 31^e R. I., demandait la liquidation de sa pension. Depuis 1924 il n'avait reçu aucune réponse. — Satisfaction.

M. Rubio, accidenté du travail, avait dû remettre son titre de rente à la Caisse des Dépôts et Consignations. Malgré ses nombreuses réclamations, il ne pouvait obtenir ce titre lui fut restitué. — Satisfaction.

Mme Friedmann, de nationalité indéterminée, habitant la France depuis 6 ans, avait toujours obtenu du gouvernement français des passeports généraux pour tous pays. Elle ne s'expliquait pas qu'on lui refusât un passeport pour l'Italie où elle désirait aller voir son fils. — Elle l'obtient.

Contrôleur des douanes à Mehlach (Sarre), M. Claverie n'avait pas encore reçu en 1925 une somme qui lui était due à titre de rappel de traitement depuis 1923. — Il reçoit satisfaction.

M. M. Salès, de nationalité italienne sollicitait le retrait d'une mesure de renouement prise contre lui, infirme et malade, M. Salès ne pouvait vivre sans le secours de sa femme domiciliée à Lyon. — Il est admis à résider en France.

M. M. Lasserre, gardien de phare mis en disponibilité sans traitement pour cause de maladie, sollicitait sa mise à la retraite. — Il l'obtient.

Mme Foutermann, de nationalité polonaise, établie en France depuis de longues années, demandait que son fils venu à Paris avec un visa collectif fut autorisé à demeurer près d'elle. — Satisfaction.

Ancien ouvrier à l'arsenal de Toulon, M. Vie avait été révoqué pour avoir répondu trop vivement à un de ses chefs. — La réintégration de M. Vie est admise en principe par application de la loi d'amnistie.

CHÈQUES POSTAUX : O/O 21.925. PARIS

Le Gérant : Henri BEAUVOIS.



Imp. Centrale de la Bourse
117, Rue Réaumur
PARIS